

COTE D'IVOIRE : SECURISER LE PROCESSUS ELECTORAL

Rapport Afrique N°158 – 5 mai 2010

TABLE DE MATIERES

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS.....	i
I. INTRODUCTION	1
II. PREPARATION DES ELECTIONS : ASPECTS TECHNIQUES.....	2
A. LA BATAILLE DE LA LISTE	2
1. Retour à la case nationalité	2
2. La CEI décrédibilisée.....	3
3. La rue remplace le compromis.....	4
B. ABSENCE INQUIETANTE D'UN PLAN LOGISTIQUE	5
III. DÉFIS SECURITAIRES	6
A. TROIS ZONES ROUGES	6
1. Abidjan, le pouvoir est aussi dans la rue.....	6
2. L'Ouest, entre conflits fonciers et milices locales	10
3. Au Nord : les fantômes de la rébellion	12
B. LA MISSION DE SECURISATION : FORCE IMPARTIALE ET FORCE IVOIRIENNE	13
IV. LE JEU POLITIQUE.....	15
A. NON RESPECT DU CODE DE BONNE CONDUITE.....	15
B. MEDIAS PARTISANS ET VINDICATIFS.....	16
V. RISQUES DE VIOLENCE AVANT ET APRES LE VOTE	17
A. LE BLOCAGE PERSISTE	17
B. QUATRE SCENARII AUTOUR DU VOTE	18
1. Gbagbo gagne au premier tour.....	18
2. Second tour Gbagbo/Bédié	19
3. Second tour Gbagbo/Ouattara.....	20
4. Gbagbo perd au premier tour, second tour Bédié/Ouattara.....	20
VI. MESURES A PRENDRE POUR PREVENIR LA VIOLENCE	21
A. UNE LISTE CONSENSUELLE ET UN PLAN LOGISTIQUE.....	21
B. SAUVEGARDER L'ESPRIT DE COMPROMIS	22
C. CLARIFIER LE PLAN DE SECURISATION.....	23
D. RENFORCER LA FACILITATION POLITIQUE DU PROCESSUS	23
VII. CONCLUSION	24
ANNEXES	
A. CARTE DE LA COTE D'IVOIRE	25
B. LISTE DES ACRONYMES.....	26

COTE D'IVOIRE : SECURISER LE PROCESSUS ELECTORAL

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

La Côte d'Ivoire est encore loin d'une élection présidentielle déjà reportée à six reprises. Deux mois après la dissolution par le président Gbagbo de la Commission électorale indépendante (CEI) et du gouvernement, la préparation de cette élection est en panne et le processus qui doit y conduire est déjà porteur de risques de violences. La présence sur le terrain de groupes armés et de milices, combinée à la résurgence dans le débat politique du concept d'ivoirité et à une situation économique difficile, constitue un environnement explosif qui menace la stabilité de ce pays clef de l'Afrique de l'Ouest. Si les responsables politiques ne se décident pas immédiatement à accélérer le rythme du processus électoral et à abandonner les discours incendiaires ; si l'ONU et les autres partenaires étrangers de la Côte d'Ivoire ne mettent pas rapidement en place les mécanismes politiques et sécuritaires à même de prévenir la violence, le processus de paix ivoirien risque de dérailler avec des conséquences graves pour la Côte d'Ivoire et ses voisins.

La guerre civile ivoirienne a été déclenchée en septembre 2002 quand une fraction de l'armée a tenté de faire un coup d'Etat. Ce putsch a échoué. Mais ses auteurs ont réussi à prendre le contrôle de la moitié nord du pays. Rejoints par de jeunes intellectuels dirigés par l'ancien responsable syndical étudiant, Guillaume Soro, ils ont souligné dans leur discours que les ressortissants du Nord étaient traités comme des citoyens de seconde classe. Une situation de conflit armé larvé s'est poursuivi jusqu'à la signature de l'Accord politique de Ouagadougou (APO) en mars 2007, qui a considérablement apaisé la situation. Cependant, depuis le milieu de l'année 2009, les tensions ont ressurgi autour du processus électoral et de la question de la nationalité.

Les manifestations qui ont suivi l'annonce de la double dissolution du 12 février 2010 sont la preuve concrète de la résurgence de ces tensions. Organisées par l'opposition, elles ont fait sept morts et plusieurs dizaines de blessés. A Gagnoa, les forces de l'ordre ont tiré à balles réelles sur des manifestants. De tels incidents pourraient se reproduire, si les responsables politiques ne trouvent pas rapidement un compromis pour remettre en route la machine électorale. Mais plus que ce compromis particulier, ils

doivent revenir au climat pacifié et à l'esprit de concertation qui a prévalu durant les mois qui ont suivi la signature de l'APO.

Le seul acquis de l'élection à venir est l'existence d'une liste électorale issue de la phase d'enrôlement. Cette phase a permis d'identifier plus de 6,3 millions d'électeurs potentiels. Après une opération de vérification, 5,3 millions d'électeurs ont été autorisés à figurer sur la liste provisoire. Le reste a été reversé sur une seconde liste car leur nationalité n'a pas pu être vérifiée. La phase suivante dite du contentieux a provoqué une dispute entre le parti au pouvoir et l'opposition. Ce désaccord a conduit à la dissolution de la CEI et à un blocage du processus. Une nouvelle CEI a certes été mise en place fin février. Elle s'est remise au travail mais n'a toujours pas défini clairement et totalement les modalités d'une nouvelle période de contentieux, devant servir à l'élaboration d'une liste électorale définitive. De même, elle reste muette sur le plan global pour la distribution des cartes d'électeurs, du matériel électoral et pour la centralisation des résultats qu'elle doit pourtant élaborer.

Parce qu'elle lui est défavorable et qu'elle comporterait de nombreux « étrangers », le camp présidentiel entend revenir sur l'acquis que constitue la liste des 5,3 millions d'électeurs en procédant à son « audit ». Or, cette liste a été réalisée sur la base d'un mode opératoire consensuel validé par l'ensemble des partis politiques. Elle a en outre été implicitement validée par le Représentant du Secrétaire général de l'ONU en Côte d'Ivoire. Elle ne peut donc être remise en cause. Les partisans du président font en outre du désarmement de l'ex-rébellion des Forces Nouvelles (FN) un préalable à la tenue de la présidentielle. Cette position maximaliste est difficilement acceptable par l'opposition et doit être revue à la baisse car elle met en danger l'esprit de concertation hérité de l'APO.

Le climat de paix relative qui a prévalu depuis la signature de cet accord est menacé, non seulement par l'intransigeance des uns et des autres, par les insultes à caractère personnel, mais aussi par le retour sur le devant de la scène du concept d'ivoirité et par l'utilisation des notions dangereuses d'« étrangers » et de « vrais Ivoiriens ». L'emploi

d'arguments d'exclusion ne peut que renforcer un sentiment de peur de l'autre, déjà très diffus dans la société ivoirienne et moteur puissant de la violence. Les responsables politiques doivent absolument s'abstenir d'en faire usage. Faute de quoi, ils prépareront le terrain soit d'un dérapage avant terme du processus, soit d'une élection aussi calamiteuse que celle de 2000.

L'utilisation de la xénophobie à des fins politiques s'effectue sur fond de paix armée. Dans la zone contrôlée par l'extrémité, le désarmement est toujours une promesse. A l'extrême ouest du pays, les milices pro-gouvernementales sont encore en place. Elles entretiennent un climat d'insécurité permanent et entravent le déroulement normal de la vie démocratique. Il est très difficile d'envisager une campagne électorale sereine dans cette région. A Abidjan, les groupements patriotiques et leurs propos xénophobes ont toujours pignon sur rue, entraînant en réaction la formation de groupe de jeunes militants de l'opposition, prêts pour une éventuelle riposte. On peut craindre qu'en cas de nouvelles manifestations de l'opposition, la capitale économique ne serve, une fois de plus, de théâtre d'affrontements à ces deux jeunesse antagonistes mais animées de la même peur et du même mépris de l'adversaire.

Les acteurs locaux et internationaux doivent se mettre d'accord sur un nouveau plan de sécurisation pour les élections. Ils doivent se servir de ce plan pour renforcer la confiance de la population et engager un dialogue avec les responsables politiques et administratifs ivoiriens. Le plan de sécurisation actuel est insuffisant car basé sur la promesse, sans cesse repoussée, d'une force mixte ivoirienne issue pour moitié des Forces de défense et de sécurité (FDS) et pour l'autre des FN. Cette force mixte, doit être appuyée par le contingent de l'ONUCI et la force française Licorne, qui disposent de capacités de police insuffisantes. Il appartient à la communauté internationale, de combler, le cas échéant, ces vides.

La communauté internationale a, jusqu'alors, fait le choix de la patience et de la prudence. La dissolution de la CEI et du gouvernement ainsi que les violences de février n'ont guère suscité de réactions de sa part. Elle n'a pas été non plus capable de tracer une ligne rouge que les acteurs ivoiriens ne doivent pas dépasser. Cette position timide est finalement peu en phase avec la gravité des enjeux. Plus généralement, la communauté internationale doit être plus prompte à désigner des responsables de violence et du blocage électoral. Le Conseil de sécurité de l'ONU qui doit réexaminer le mandat de l'ONUCI, le 31 mai prochain, doit sérieusement considérer la possibilité d'adopter des sanctions individuelles supplémentaires. Dans le passé, de telles sanctions ont fait la preuve de leur efficacité pour pacifier le climat.

RECOMMANDATIONS

Au président Laurent Gbagbo et à son parti:

1. Respecter à la lettre les dispositions de l'APO et de ses accords complémentaires, notamment celles par lesquelles les signataires se sont engagés à créer les conditions « d'élections libres, ouvertes, transparentes et démocratiques » et à entretenir « un esprit de dialogue permanent basé sur la confiance mutuelle ». En particulier, renoncer à l'utilisation d'un discours stigmatisant les « étrangers », les « ennemis de la Côte d'Ivoire » et consistant plus généralement à faire porter la responsabilité actuelle de la crise ivoirienne à des puissances étrangères et à certaines communautés ivoiriennes ou ouest-africaines.
2. Donner un signal clair de leur engagement à aller rapidement aux élections en abandonnant le préalable qui consiste à revoir complètement la liste des 5,3 millions. Minimiser les revendications concernant la restructuration de la CEI et la composition de ses 415 bureaux locaux.
3. Se démarquer clairement des organisations miliciennes. Ce démarquage passera dans un premier temps par une modification du règlement intérieur du Front populaire ivoirien (FPI) en interdisant à ses membres le cumul d'une position de responsabilité au sein du parti en même temps qu'un rôle de dirigeant dans une ou plusieurs de ces milices.

Au ministère de l'Intérieur :

4. Garantir la sécurité de l'ensemble des populations du Grand Ouest en y augmentant le nombre de membres des forces de l'ordre. Ces renforts doivent recevoir un ordre de mission précis afin de ne plus être passifs et d'appréhender ceux qui se rendent coupables de viols et de braquages. Ces mesures visent à faire baisser le niveau général de violence dans la région afin que les élections puissent s'y dérouler dans un climat pacifié.
5. S'abstenir de recourir à l'usage d'unités de sécurité comme le Centre de commandement des opérations de sécurité (CECOS), dédié à la répression du grand banditisme, pour encadrer des manifestations à caractère politique. Assurer en coordination avec la communauté internationale la formation d'unités des forces de sécurité rompues au travail de contrôle des foules. Donner aux forces de sécurité des ordres allant dans le sens d'une riposte graduée et appropriée face à d'éventuels troubles qui pourraient découler de ces manifestations. Sanctionner les éléments de ces forces qui auront recours aux tirs à balles réelles contre les foules non armées.

Au Premier ministre et secrétaire général des Forces Nouvelles (FN), Guillaume Soro :

6. Poursuivre les pressions sur les responsables politiques et militaires des FN pour accélérer le désarmement dans leur zone, afin de renforcer la paix et la confiance et d'enlever au camp présidentiel un éventuel argument lui permettant de retarder le processus électoral.

Aux Forces Nouvelles :

7. S'engager à faciliter le travail de déploiement du matériel électoral et la distribution des cartes d'électeurs en levant l'ensemble des barrages routiers lors de ces opérations qui doivent être conduites par la CEI et l'ONUCI. Associer des représentants de la CEI et de l'ONUCI aux réunions que les responsables des FN tiendront pour se concerter sur l'attitude à adopter vis-à-vis de l'organisation de l'élection dans leur zone.

Au Gouvernement Ivoirien :

8. Empêcher le mécontentement social de la population de se transformer en violences en renforçant la gouvernance avec pour objectif primordial une amélioration des conditions de vie, en garantissant un approvisionnement régulier en électricité et en eau potable.
9. Débloquer le budget nécessaire à la mise en place de la force mixte. Ce budget devra permettre de payer la solde des membres de cette force issue des FN et de les doter en matériel de transport et de communication.
10. Rendre public les grandes lignes du plan de sécurisation de l'élection une fois qu'il aura été élaboré par l'ONUCI, le Centre de commandement intégré (CCI) en collaboration avec la CEI.

A la Commission électorale indépendante (CEI) :

11. Produire une liste électorale définitive et consensuelle ainsi qu'un nouveau calendrier électoral. Etablir à partir de la liste définitive une carte complète des bureaux de vote et construire en partenariat avec l'ONUCI un plan d'ensemble pour la distribution des cartes d'électeurs, du matériel électoral et la centralisation des résultats. Formuler auprès de l'ONUCI une demande d'aide en matériel de transport la plus précise possible.
12. Etablir pour ces cadres un système de primes ou de sanctions financières liées à l'obtention de résultats concrets dans l'avancée des travaux préparatoires aux élections. Ce projet devra se faire en concertation avec le gouvernement ivoirien.

Aux partis politiques d'opposition :

13. Respecter le code de bonne conduite signé en avril 2008 et s'abstenir d'utiliser dans les discours publics et dans les médias un vocabulaire insultant vis-à-vis de l'adversaire.

A l'ONU et au Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en Côte d'Ivoire :

14. Assurer la sécurité du processus électoral en :
 - a) Maintenant intact les effectifs de l'ONUCI sur le terrain et, si possible, en envoyant un contingent de police supplémentaire à l'ouest de la Côte d'Ivoire durant le déroulement de l'élection.
 - b) Aller à la rencontre de certaines autorités locales, notamment les maires des grandes communes populaires d'Abidjan qui ont une expertise unique du terrain qu'ils administrent depuis environ une décennie. Prendre en compte leurs avis et conseils.
 - c) Renforcer la sécurité du Premier ministre afin de prévenir toute tentative d'atteinte à son intégrité physique par des membres marginalisés de l'ex-rébellion.
15. Le Représentant du Secrétaire général doit faire un usage plus large de son mandat de certification et prendre une position plus ferme et plus explicite, en condamnant les dérapages répétés de la presse écrite et la partialité des médias publics audio-visuels.
16. Le Conseil de sécurité de l'ONU doit affirmer clairement son intention de prononcer des sanctions individuelles contre ceux qui bloqueraient le processus électoral, inciteraient à la violence ou profiteraient de leur position de commandement pour se rendre coupables de violences organisées durant le processus électoral.

Au facilitateur, Blaise Compaoré :

17. Appuyer sans relâche les pressions du Premier ministre sur l'appareil des FN pour que celui-ci commence un désarmement effectif.
18. Organiser à Ouagadougou, avant le début de la campagne, une réunion du Cadre permanent de concertation (CPC) durant laquelle les principaux responsables politiques se réengageront devant l'opinion ivoirienne et la communauté internationale à respecter le code de bonne conduite qu'ils ont signé en avril 2008.

Au Panel des sages de l'Union africaine :

19. Commencer le travail préparatoire pour l'envoi d'une mission à Abidjan qui aura pour priorité stratégique la prévention des violences électorales, en particulier en définissant les lignes rouges à ne pas franchir pendant l'ensemble de la période électorale, y compris toute incitation à la violence et toute tentative de manipulation ou de rejet des résultats, et en engageant un dialogue avec toutes les parties pour résoudre les litiges électoraux de manière pacifique.

A l'Union européenne :

20. Accélérer :
 - a) Les négociations en cours en vue de l'adoption d'une position commune de ses Etats membres. Cette position commune doit inclure la prise de sanctions individuelles en cas d'incitation à la violence ou de blocage manifeste du processus électoral.
 - b) Le délai d'exécution d'un projet mené avec les autorités ivoiriennes pour la remise en service d'un tribunal à Guiglo. Ce tribunal est indispensable pour juger les nombreux crimes commis dans le Moyen Cavally et pour créer dans cette région à haut risque un climat pacifié. L'Union européenne doit aider à la réinstallation de ce tribunal dans un délai d'un semestre et non de 24 mois comme initialement prévu.

A tous les représentants de la Communauté économique impliqués en Côte d'Ivoire :

21. Rappeler à tous les protagonistes de la crise ivoirienne que les mécanismes de la justice nationale et internationale sont disponibles pour poursuivre tous ceux qui seraient tentés d'activer la violence autour de la période des élections et qu'ils sont prêts à soutenir ces mécanismes.

Dakar/Bruxelles, 5 mai 2010

COTE D'IVOIRE : SECURISER LE PROCESSUS ELECTORAL

I. INTRODUCTION

Le processus électoral ivoirien qui est censé conclure la transition ouverte après la signature de l'Accord de politique de Ouagadougou (APO) est porteur de risques très importants de retour à la violence. Les préparatifs électoraux avaient jusqu'alors souffert d'un mélange de désorganisation technique, de mauvaise volonté politique et d'instabilité sécuritaire.¹ Depuis le début de l'année 2010, le blocage semble plus profond. Il repose sur l'incapacité des acteurs politiques à trouver un compromis sur trois points essentiels, tous déterminants pour leur avenir politique et pour l'acceptation des résultats: la production de la liste électorale, la refonte des structures de la nouvelle commission électorale et, enfin, la question du désarmement.

Sans un compromis rapide sur ces trois points, le scénario brutal de février 2010, qui a vu une flambée de violence consécutive à la dissolution de la Commission électorale indépendante (CEI) par le président Laurent Gbagbo, pourrait se répéter. Constatant que la liste électorale lui était défavorable et que sa stratégie d'affaiblissement de l'opposition n'avait pas suffisamment porté, Laurent Gbagbo avait annoncé le 12 février la dissolution de la CEI et du gouvernement. En réaction, l'opposition a alors lancé ses militants dans les rues de plusieurs villes importantes donnant lieu à de violentes manifestations. Après plusieurs jours de troubles, un terrain d'entente a finalement été trouvé. Laurent Gbagbo a accepté de reculer en nommant à la tête de la CEI un président issu de l'opposition. Le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et le Rassemblement des républicains (RDR)² ont alors appelé au calme et ont accepté de revenir dans le jeu politique. De son côté, le Premier ministre Guillaume Soro a décidé de rester à son poste sauvegardant ainsi un partage du pouvoir essentiel à la survie de l'APO.

La surenchère permanente du camp présidentiel, l'intransigeance de l'aile dure des Forces nouvelles (FN) et l'exaspération des partis d'opposition qui menacent en coulisse de redescendre dans la rue, érodent cependant cette capacité de compromis. Si la situation de blocage actuelle perdure, la Côte d'Ivoire risque de connaître au mieux une escalade de violence importante ou, au pire, un effacement du processus de paix de Ouagadougou. Dans l'immédiat, l'opposition pourrait mettre ses menaces de manifestation à exécution. Ces mouvements de protestations pourraient facilement dégénérer et occasionner de nouvelles victimes, entraînant un dangereux cycle de manifestations/répression, et suscitant au final un désir de vengeance lors de la campagne électorale, avec des risques de violences ethniques comme celles déjà vécues en 2000.

Par ailleurs, en l'absence d'une définition rapide et claire de sa mission et de sa nouvelle architecture, la CEI aura beaucoup de difficultés à gérer, correctement et dans un temps acceptable, la préparation technique du processus, risquant de compromettre la crédibilité des opérations de vote. La contestation des résultats qui pourrait découler de la confusion inévitable qui en suivra sera d'autant plus dangereuse qu'aucun accord sur le désarmement des FN et des milices favorables au gouvernement n'a pu être trouvé.

Le présent rapport analyse les risques que comporte le processus électoral. Ces risques sont liés à la fois aux conditions techniques qui encadrent ce processus, à l'attitude des acteurs politiques pendant la campagne et lors du dépouillement, et à leurs conséquences probables sur l'environnement sécuritaire du scrutin. Il propose également une série de mesures à prendre par le gouvernement, l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), la région et les bailleurs pour y faire face, afin de permettre à la Côte d'Ivoire d'échapper à un nouveau chaos électoral comme celui qu'elle a connu il y a presque une décennie, et qui a mené à la crise actuelle.

¹ Voir le Briefing Afrique de Crisis Group N°62, *Côte d'Ivoire : les impératifs de sortie de crise*, 2 juillet 2009.

² Le PDCI, ancien parti unique est dirigé par Henri Konan Bédié. Le RDR, une scission du PDCI qui est apparu en 1994 est dirigé par Alassane Dramane Ouattara.

II. PREPARATION DES ELECTIONS : ASPECTS TECHNIQUES

La publication de la liste électorale provisoire et la période dite de contentieux ont été achevées le 30 juin 2009. La CEI s'était donnée quatre mois pour boucler ces deux étapes. Elle a finalement publié en octobre 2009 une ébauche de la liste électorale. Cette liste, cruciale pour la tenue de l'élection, a donné lieu à un débat qui n'est toujours pas clos. Ce blocage a eu pour effet de replacer la thématique xénophobe de la nationalité au cœur du discours politique. Il a en outre décrédibilisé la CEI et a conduit à de graves violences.

Si elle ne trouve pas rapidement un compromis autour de ce document, la classe politique ivoirienne pourrait, en dernier recours, adopter une liste non inclusive qui pèserait négativement sur le climat électoral et post électoral.³ Une telle liste entamerait en effet la légitimité du président élu en donnant à son opposition un fort argument de contestation. Le travail de réunification serait rendu plus difficile car l'aile dure des FN pourra rejeter les résultats en invoquant la non exhaustivité de la liste et avoir ainsi une excuse pour continuer à occuper le Nord du pays.

A. LA BATAILLE DE LA LISTE

1. Retour à la case nationalité

Pour comprendre l'impasse actuelle, il faut revenir sur les faits qui ont conduit à la publication de deux listes différentes et à la polarisation du débat autour de la présence d'étrangers sur ces listes.⁴ Cette escalade s'est déroulée en trois phases entre l'automne 2009 et mars 2010.

La première phase a commencé par la remise au chef de l'Etat, le 6 octobre 2009, d'une liste d'inscrits, qui devait servir de base à une liste définitive. Ce document a immédiatement déclenché une polémique. Sur les 6 384 816 personnes inscrites, 2 752 181 n'avaient pu être croisées avec la liste électorale de 2000 ou avec d'autres fichiers utilisés pour confirmer la nationalité des inscrits.⁵ Aussi,

ces électeurs non confirmés ne peuvent-ils pas être considérés comme des Ivoiriens et ne peuvent donc pas intégrer la liste provisoire.

Ce problème est lié à un mode opératoire complexe adopté par les partis politiques en 2008 et à l'utilisation de fichiers historiques peu fiables pour confirmer la nationalité. Mais il a immédiatement été instrumentalisé par les partis politiques. Il a servi de base à des accusations mutuelles de fraudes. Le parti au pouvoir a exhumé le concept d'ivoirité en laissant entendre que les électeurs non croisés étaient des étrangers.⁶ Fidèles à leur habitude de surenchère suivie de négociations, les partis politiques ont finalement trouvé, courant octobre 2009, un compromis. Sous l'impulsion du Premier ministre, ils se sont accordés pour élargir les critères de croisement afin de repêcher un plus grand nombre d'enrôlés pour aller rapidement aux élections.

Fin octobre, les agents de la Sagem et de l'Institut national de la statistique (INS), les deux opérateurs techniques habilités à exécuter ce travail, avaient réussi à retrouver 852 151 de ces électeurs « manquants » dans les fichiers historiques, après une recherche de leurs ascendants ou une recherche dite phonique.⁷ Il restait donc un peu plus de 1,9 millions d'inscrits non croisés. Au terme d'une nouvelle phase de recherches, le nombre de ces « enrôlés fantômes », comme les a nommé la presse ivoirienne, a été ramené à 1 033 985, le 5 novembre 2009, environ 40 pour cent du total initial.

La phase du croisement étant officiellement terminée, l'étape du contentieux pouvait débiter. Résultat du compromis trouvé par les partis politiques, au lieu d'une seule liste, comme il était prévu initialement, deux listes ont été affichées dans les mairies. L'une, dite « liste blanche » contenait les 5,3 millions de personnes admises sur la liste provisoire. L'autre, appelée « liste grise » comportait les

fonction publique, des naturalisés, des cartes nationales d'identités vertes, des cartes de séjour des ressortissants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO). Ces fichiers ont été proposés milieu 2009 par les structures techniques et validés par le Groupe technique d'identification, qui dépendait du gouvernement et rassemblait des représentants des principaux partis politiques. Ce croisement avait pour objectif de comparer le fichier des enrôlés avec l'ensemble de ces fichiers historiques afin de déceler des irrégularités et d'apporter la preuve de la nationalité des personnes enrôlées.

⁶ Le terme « ivoirité » a connu de diverses interprétations et utilisations politiques depuis son apparition pendant les années 1970. Il se réfère généralement à une idée exclusive et xénophobe de la nationalité ivoirienne et ouvre la porte à la stigmatisation des « étrangers », que ce soit non-Ivoiriens ou bien des gens du nord du pays.

³ Voir Rinaldo Depagne, « Côte d'Ivoire : Pour une liste électorale inclusive », allAfrica.com, 30 novembre 2009.

⁴ Le 10 février 2010, le président Gbagbo a exigé que les étrangers soient « extirpés » de la liste des votants. « Le parti présidentiel veut extirper les étrangers des listes », Agence France-Presse, 10 février 2010.

⁵ Cette opération de croisement a été effectuée à partir de la liste électorale de 2000 et d'onze autres fichiers : les fichiers électoraux de 2000, de 1995 et de 1990 ; le fichier du recensement général de la population de 1998 ; les fichiers de la caisse nationale de prévoyance sociale, de la caisse générale de retraite des agents de l'Etat, de la solde des agents de l'Etat, de la

⁷ Ce type de recherche porte sur l'orthographe du patronyme de l'inscrit qui peut avoir des transcriptions différentes selon les fichiers. Koffi peut par exemple devenir Coffi.

noms des 1,03 millions « cas litigieux ». Ces derniers ont été invités, à partir du 23 novembre 2009, à se présenter dans l'un des 415 bureaux locaux de la CEI pour régulariser leur « statut d'électeur », c'est-à-dire apporter la preuve formelle de leur nationalité.

L'affichage de ces deux listes a eu un double effet négatif sur le processus électoral. Il a d'abord allongé le temps nécessaire à la finalisation de la liste. Il a ensuite conduit à un nouveau report de la présidentielle, dont le premier tour était prévu le 29 novembre 2009. Ce report, le sixième, a entamé un peu plus la confiance de la population et de l'opposition dans un processus électoral toujours incertain. La réunion du Cadre permanent de concertation (CPC), qui regroupe les signataires de l'APO ainsi que les présidents du RDR et du PDCI, le 3 décembre 2009 à Ouagadougou, n'a pas atténué l'incertitude. Les participants se sont contentés de donner une fourchette de dates pour les scrutins, comprises entre la « fin février et le début du mois de mars » 2010. Ces dates n'ont pas non plus été tenues.

Cet allongement permanent du processus électoral pousse de plus en plus d'Ivoiriens à douter de la tenue prochaine de la présidentielle, à craindre la poursuite sans fin du statu quo et conséquemment à estimer que la seule sortie possible de l'impasse se fera par un coup de force.⁸ Elle entraîne en outre une grande partie de la jeunesse militante des partis politiques d'opposition à prôner l'organisation de manifestations violentes pour faire pression sur le pouvoir afin qu'il accélère le rythme du processus.⁹ Cette installation dans les esprits de la violence comme moyen de sortie de crise laisse augurer d'un climat électoral troublé.

L'affichage de ces deux listes a ensuite amplifié le retour de la dangereuse question de la nationalité au cœur du débat politique. Le fait d'afficher deux listes a, au moins symboliquement, entériné l'idée qu'il existe deux classes d'Ivoiriens : ceux qui le sont pleinement et ceux qui doivent encore en faire la preuve. Les 1,03 millions ne sont pas aux yeux de la CEI des « étrangers », mais ils ne sont pas non plus des « Ivoiriens » à part entière puisqu'il leur est demandé d'apporter la preuve de leur nationalité. Fidèle à son argumentaire nationaliste, le président Gbagbo n'a pas manqué de faire, à de nombreuses reprises, la distinction entre électeurs ivoiriens et étrangers,¹⁰ polarisant une fois encore le débat politique sur la question irrésolue

qui est au cœur de la crise de qui est Ivoirien et de qui ne l'est pas.

2. La CEI décrédibilisée

La seconde phase qui a conduit au blocage du processus s'est articulée autour de la performance de la CEI, de ses errements et finalement de sa dissolution par le président de la République le 12 février 2010. La CEI est sortie de cette phase avec un fort déficit de crédibilité et considérablement affaiblie. Ce déficit de confiance pourrait être lourd de conséquences pour la suite.

Le 9 janvier 2010, après deux prolongations, la CEI déclara la période du contentieux officiellement terminée.¹¹ Quelques heures après cette annonce, Laurent Gbagbo accusait le président de cette organisation, Robert Mambé Beugré, « de fraude et de manipulation ».¹² Au centre de « l'affaire Mambé », une liste de 429 030 noms issus d'un croisement effectué sur la liste des 1,03 millions de noms litigieux que le président de la CEI aurait tenté de reverser secrètement dans la liste définitive. Deux versions divergentes des faits ont été alors présentées par l'accusé et ses accusateurs.

Robert Mambé Beugré a plaidé non coupable affirmant qu'il avait bien fait procéder à la fabrication de la liste incriminée mais à des fins uniquement « internes » afin de faire un test. Pour le camp présidentiel la manœuvre a été organisée à des fins politiques, avec la complicité active de l'opposition, afin de reverser dans la liste blanche les 429 030 pétitionnaires sans que ceux-ci aient à se présenter devant les commissions locales. La CEI dut finalement reconnaître qu'elle avait été coupable d'un « dysfonctionnement interne ». En effet, son président avait fait au moins une erreur. Car conformément à la loi, c'est la Sagem et l'INS, les deux opérateurs techniques, qui sont seuls habilités à procéder à des croisements et non la CEI.

Sur la base de ce constat, le camp présidentiel a appelé à la démission du président de la CEI. Lequel a exclu cette option en dépit d'une enquête judiciaire lancée contre la CEI et de demandes pressantes de démission de la part du président de la République et du facilitateur du processus de paix Blaise Compaoré. Ce blocage a débouché d'abord par une surenchère verbale tout au long du mois de janvier, puis sur de sérieux troubles à l'ordre public en février. Ces événements ont montré que le climat politique restait explosif en Côte d'Ivoire, dès qu'il touchait à la question de la nationalité.

⁸ Entretiens de Crisis Group, responsables locaux, opérateurs économiques et représentants de la société civile, Abidjan, Bouaké, Daloa, Korogho, septembre 2009 et février 2010.

⁹ Entretiens de Crisis Group, jeunes militants du PDCI et du RDR, Abidjan, février 2010.

¹⁰ Le 6 janvier 2010, le président Gbagbo a publiquement déclaré : « Il faut que tous les étrangers qui sont sur la liste électorale » en « sortent ».

¹¹ Dans un communiqué annonçant la fin du « contentieux d'inscription sur la liste électorale provisoire », la CEI dit avoir traité 512 755 requêtes sur 558 623 réclamations reçues.

¹² « Gbagbo accuse la commission électorale de fraude », Agence France-Presse, 9 janvier 2010.

3. La rue remplace le compromis

S'appuyant sur le fait que certaines commissions locales contrôlées par l'opposition avaient refusé d'enregistrer des réclamations, le camp présidentiel a, à son tour, pris des largesses avec la légalité électorale. Des militants du parti présidentiel, le Front populaire ivoirien (FPI) ont constitué et soumis à des tribunaux des listes d'étrangers présumés figurant sur la liste blanche, sans passer, comme le prévoit la loi, par les CEI locales.¹³

Sur ces listes figuraient principalement des noms à consonance "nordique". Elles ont été accompagnées d'aucunes preuves confirmant la qualité d'étranger des personnes qu'elles incriminaient. De plus, elles n'ont pas été rédigées sur les formulaires légaux de la CEI mais le plus souvent sur des tableaux fabriqués avec des logiciels de traitement de texte par des représentations locales du FPI.¹⁴

En dépit de leur caractère litigieux, ces documents ont été ensuite jugés recevables par certains tribunaux dirigés par des responsables proches du pouvoir,¹⁵ et des juges ont décidé de procéder à des radiations massives d'électeurs, provoquant des troubles graves dans quatre villes du pays.¹⁶ C'est dans ce contexte délétère que le président a annoncé la dissolution de la CEI, le 12 février 2010.

Cette décision n'a pas uniquement été prise pour éjecter de son poste Robert Mambé Beugré, avec qui le président était en désaccord depuis plusieurs semaines. Elle tient aussi au fait que la liste électorale dans son état actuel est défavorable au camp présidentiel. Aller aux élections sur la base de ce document induit un risque de défaite. La dissolution de la CEI était destinée à la fois à gagner du

temps pour bloquer la poursuite du processus et prendre le contrôle de tout ou partie de la CEI.¹⁷

La décision du président Gbagbo, qualifié de « coup d'Etat » par l'opposition, a entraîné une seconde vague de violence politique, plus grave que la précédente, puisqu'elle a fait au total sept morts.¹⁸ La stratégie de tension choisie par le Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP),¹⁹ qui a appelé ces militants à sortir dans la rue, a connu un relatif succès. Contraint de reculer, le président a finalement accepté de maintenir un membre de l'opposition à la tête de la CEI. Mais cette stratégie a validé l'idée que la violence pouvait débloquer une situation et faire plier le camp adverse.

Quand au coup de poker de Laurent Gbagbo, il a eu aussi un effet inquiétant pour l'avenir. En procédant unilatéralement à la dissolution simultanée de la CEI et du gouvernement, le chef de l'Etat a montré sa détermination à faire monter les enchères politiques et plonger le pays dans une crise pour préserver ses intérêts si nécessaire, remettant ainsi en cause le système de compromis et d'arrangements semi-permanent que représente l'APO et qui sert de soupape de sécurité à la crise ivoirienne depuis mars 2007.

Le camp présidentiel a récemment poursuivi la surenchère en remettant en cause la validité de la liste des 5,3 millions d'inscrits, invoquant le fait qu'elle a été réalisée par

¹³ Entretien de Crisis Group, responsables locaux de la CEI, Duékoué, Bouaké, février 2010.

¹⁴ Crisis Group s'est procuré quelques exemplaires de ces listes. Elles sont intitulées « fiche de contestation » et comportent des centaines de noms de personnes appartenant à des lignages originaires du Nord du pays ou des pays voisins comme la Guinée, le Mali et le Burkina Faso. Contrairement aux formulaires légaux, ces fiches ne portent pas le logo de la CEI et ne sont accompagnées d'aucun motif de réclamation.

¹⁵ A Man, la justice est, par exemple, administrée par Edouard Belou n'Taman. Proche du pouvoir actuel, il a, lors de la rédaction de la constitution en 2000, siégé comme magistrat pour le compte du FPI dans l'une des commissions chargées de faire des propositions de réformes constitutionnelles. Entretien de Crisis Group, responsable de la société civile, Abidjan, février 2010.

¹⁶ Des palais de justice ont été attaqués à Divo, le 3 février, à Man et à Katiola le 5 février. La sous-préfecture de Vavoua a été incendiée le 9 février.

¹⁷ Ce déséquilibre de la liste n'est pas uniquement dû aux supposées fraudes opérées par l'opposition et le RDR en particulier, fraudes dont sont pourtant convaincus des observateurs bien informés à Abidjan. Une carte des Nations unies vue par Crisis Group montre que les plus forts pourcentages d'électeurs exclus lors des croisements se trouvent sur le flanc ouest du pays. Le plus faible pourcentage se trouve sur une ligne qui va d'Abidjan au Nord de la Côte d'Ivoire et qui est la partie la plus urbanisée du pays et la plus riche en axes routiers. D'une part, l'électorat du FPI, dans son bastion de l'Ouest, n'a que faiblement participé à l'enrôlement, découragé par l'opposition de son parti au processus d'identification électorale. Le RDR a au contraire fait une campagne active pour que ses électeurs potentiels participent à l'enrôlement. D'autre part, la grande masse de l'électorat de Laurent Gbagbo à l'Ouest est rurale et peu mobile. Elle entretient un contact faible avec l'administration et est donc moins susceptible d'être en possession de documents administratifs que l'électorat du RDR, plus mobile, plus urbain, très présents dans les secteurs du commerce et des transports. Entretiens de Crisis Group, Abidjan, universitaires et responsables politiques, février 2010.

¹⁸ Cinq personnes ont été tuées à Gagnoa le 19 février, et deux autres personnes ont été tuées à Daloa, le 22 février.

¹⁹ Créé le 18 mai 2005, le RHDP regroupe, le RDR, le PDCI, l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI) et le Mouvement des forces d'avenir (MFA). Cette coalition laisse les partis signataires libres de présenter leur propre candidat au premier tour, avec le soutien des autres lors du second tour.

une CEI partisane qui y aurait intégré des étrangers.²⁰ Sur la même lancée, il veut également changer la composition des 415 CEI locales, jugées trop favorables à l'opposition. S'il poursuit sur cette voie, il risque de briser définitivement le système de négociation garant d'un climat apaisé dans le pays depuis 2007. Tout indique malheureusement que le camp présidentiel s'est engagé sur ce chemin et que le président Gbagbo n'accepte pas le risque d'une défaite électorale. Depuis la signature de l'APO, il tente de manipuler le processus électoral afin d'être certain de sortir vainqueur de la présidentielle.

B. ABSENCE INQUIETANTE D'UN PLAN LOGISTIQUE

La polarisation du débat autour de la liste a rendu impossible un travail sérieux et serein sur la préparation des étapes suivantes de l'élection. Fin 2009, la CEI a concentré l'essentiel de ses efforts sur le travail autour du croisement et du contentieux. Puis, handicapée par « l'affaire Mambé », elle a totalement cessé de travailler au cours des six premières semaines de 2010.²¹ Après la prestation de serment de son président le 25 février, la nouvelle CEI est restée inactive pendant plus de quatre semaines. Elle s'est timidement remise au travail en organisant des réunions avec les différents partenaires impliqués dans le processus électoral à la fin du mois de mars. Un trop long débat sur la liste définitive risque de déboucher sur une mauvaise planification du reste de l'opération. Faute de temps suffisant, toutes les étapes restantes pourraient être exécutées dans l'urgence, sans plan opérationnel réaliste et donc conduire à une série de ratés qui rendront contestable le résultat du scrutin.

L'établissement de la liste définitive des inscrits conditionne une partie importante des opérations à venir, à commencer par l'établissement d'une carte précise des bureaux de votes, indispensable pour ajuster le plan de sécurisation. Cette carte ne pourra être établie qu'à partir de la finalisation et de l'acceptation de cette liste.²² Ce document doit, qui plus est, être soumis à l'ensemble des partis politiques pour que leurs représentants locaux puissent vérifier la légalité de l'emplacement de chaque bureau.²³ Pour éviter les litiges et les contestations, il faut

que ces responsables locaux disposent du temps nécessaire à l'exécution de ces vérifications.

En outre, la mise en place d'une nouvelle CEI pourrait apporter des modifications tant dans son architecture que sur son rôle dans l'organisation de l'élection. Il est donc très difficile d'avoir une vision détaillée et arrêtée de la mission dont la CEI aura la charge. Ce volet logistique ne semble pas préoccuper outre mesure les responsables politiques et même les responsables de la communauté internationale, habitués depuis le début du processus à gérer les problèmes les uns après les autres et à une absence de planification chronique.

Pour toutes ces raisons, il n'existe aujourd'hui qu'une ébauche de plan pour la distribution des cartes et celle du matériel électoral.²⁴ La mise en place d'un système fiable de comptage et de centralisation des résultats n'est quant à lui même pas à l'état d'ébauche. Il n'existe à l'heure actuelle aucun plan précis disponible pour la collecte, la publication et la centralisation des résultats de l'élection.²⁵

L'aspect logistique est la partie la plus avancée du travail qui reste à accomplir. Le gros du matériel électoral, les urnes et les isolements, est stocké à Abidjan et à Yamoussoukro. Le matériel concentré dans la capitale économique alimentera le sud du pays ; celui qui est rangé dans la capitale administrative équipera les bureaux de vote de la zone Centre, Nord et Ouest (CNO), contrôlée par l'ex-rébellion des FN. La question du financement de ce matériel est réglée puisqu'il a été payé par la coopération japonaise. En revanche, sa livraison pose problème. L'ONUCI doit, en effet, acheminer ce matériel dans les sous-préfectures. A charge ensuite pour la CEI de répartir ces équipements dans les communes.²⁶ L'ONUCI a dressé un tableau des itinéraires et du nombre de véhicules nécessaires pour couvrir chaque segment. Mais pour le moment, la CEI n'a pas de plan de distribution précis pour ce travail. Sans ce plan, la CEI pourrait connaître à nouveau la confusion, les erreurs et les retards qu'elle a rencontrés lors de l'identification.²⁷

reaux de vote se retrouvent dans ce cas. Entretien de Crisis Group, Abidjan, septembre 2009.

²⁴ L'ensemble des responsables locaux, maires, conseillers généraux et responsables locaux de la CEI rencontrés par Crisis Group en février 2010 n'a reçu aucune information sur le déroulement logistique de l'élection.

²⁵ Entretiens de Crisis Group, responsables de la communauté internationale et de la CEI, février 2010.

²⁶ Entretiens de Crisis Group, responsables de la division électorale de l'ONUCI et responsables de la CEI, septembre 2009 et février 2010.

²⁷ Lors de l'opération d'enrôlement, le transport des agents de l'INS et de la Commission nationale de supervision de l'identification (CNSI) n'a pas été suffisamment préparé, entraînant

²⁰ Le Secrétaire national aux élections du FPI a adopté une position très rigide sur ce dossier. Le 9 mars 2010, il a tenu ces propos rapportés par l'Agence France-Presse: « Tant que les listes ne seront pas propres, on n'ira pas aux élections ».

²¹ Entretien de Crisis Group, responsable de la CEI, février 2010.

²² Ibid.

²³ Selon un responsable de l'ONUCI, de nombreux bureaux de vote sont susceptibles d'être installés dans des domiciles, ce qui est interdit par l'article 21 du code électoral. En 2009, la division électorale de l'ONUCI craignait que des milliers de bu-

Comme lors de la phase d'enrôlement, ces problèmes se posent particulièrement pour les zones les plus reculées du pays où les voies de communication sont très difficilement praticables pendant la saison des pluies. L'axe qui mène par exemple de Bolequin à Toulépleu n'est pas goudronné et est quasi-impraticable dès qu'il pleut.

Sans une cartographie de l'ensemble de ces lieux difficiles d'accès et des moyens nécessaires à leur couverture, la CEI pourrait rencontrer de graves difficultés pour acheminer le matériel électoral à temps. Certes, la CEI peut compter sur les moyens aériens et terrestres de l'ONUCI mais en l'absence d'une demande précise de sa part, l'aide de l'ONUCI sera inopérante. La même question se pose pour la distribution des cartes d'électeurs. Ces cartes seront d'abord prises en charge par l'ONUCI qui les acheminera dans les 296 représentations sous-préfectorales de la CEI. Là encore, l'absence d'une planification efficace de la CEI pour leur distribution dans l'ensemble des communes est à redouter.

III. DÉFIS SECURITAIRES

La sécurisation de la future présidentielle est un immense chantier. En juillet 2009, la division électorale de l'ONUCI a pointé sur une carte 80 localités à fort taux d'insécurité, et 30 autres localités potentiellement dangereuses. Ses services ont en outre identifié plus de quinze bandes armées et milices toujours actives, douze zones régionales de cohabitation difficile entre communautés et une bonne quinzaine d'axes routiers infestés de coupeurs de routes. A l'exception d'une grande partie de l'Est du pays, peu touchée par la guerre, c'est finalement l'ensemble du territoire ivoirien qui souffre de problèmes prévisibles de sécurité. Pour sécuriser ces élections avec les moyens disponibles, il faudrait en fait donner la priorité à trois des points les plus sensibles du pays. Les risques les plus forts de troubles électoraux sont concentrés sur un triangle composé de deux zones géographiquement bien délimitées, à savoir Abidjan, l'Ouest et une zone très vaste qui comprend le Centre et le Nord, contrôlée par les FN.

Ces trois espaces concentrent une ou plusieurs causes potentielles de violences: fortes densités de populations, cohabitation entre groupes antagonistes, enjeux électoraux importants pour les trois grands partis politiques du pays, présence de groupes armés, passé violent, conflits fonciers, tradition d'empêchement de vote, criminalité élevée. Les événements de la première quinzaine du mois de février ont aussi démontré que la tension politique est encore très forte en Côte d'Ivoire et que les élections sont porteuses de risques de déstabilisation considérables, tout en étant essentielles à la sortie de crise. Enfin, à l'image de la confusion qui règne sur les autres aspects organisationnels du scrutin, le plan de sécurisation est encore imprécis et incertain.

A. TROIS ZONES ROUGES

1. Abidjan, le pouvoir est aussi dans la rue

Avec un peu plus de 2 millions d'électeurs potentiels, gagner Abidjan constitue un objectif politique majeur pour la présidentielle. La bataille électorale risque d'y être très serrée et donc potentiellement tendue.²⁸ Abidjan est aussi, depuis une décennie, le lieu privilégié des affrontements et des dénouements violents qui opposent les différents camps politiques ivoiriens, et a été, à plusieurs reprises depuis 1999, la scène de violences décisives dans la vie

l'absence des représentants de ces deux structures dans les bureaux d'enrôlement. Voir le Briefing de Crisis Group, *Côte d'Ivoire : les impératifs de la sortie de crise*, op. cit.

²⁸ Lors des municipales de 2001, les trois grands partis ivoiriens se sont répartis le vote des Abidjanais comme suit : le FPI a recueilli 33,5 pour cent des suffrages, le RDR 29 pour cent et le PDCI 23 pour cent.

politique ivoirienne.²⁹ Le risque de voir un scénario similaire se reproduire, avec par exemple, la mobilisation de milices partisans, garde toute son actualité.

La galaxie « patriotique », dénomination des milices et autres groupes de jeunes proches du FPI, a, certes, souffert de la fin de la guerre et du climat pacifié de l'après APO. Ses unités les plus violentes et les plus visibles, comme le Groupement des patriotes pour la paix (GPP) ont été désactivées et désarmées.³⁰ De plus, nombre de jeunes militants nationalistes se sont retirés du militantisme violent, déçus par l'absence de réelles retombées financières et sociales qu'ils espéraient initialement tirer de leur engagement.³¹

Mais même diminué en hommes et en armes, ce mouvement dispose toujours de structures solides, d'unités « combattantes », de moyens financiers et d'un pouvoir de mobilisation.³² La galaxie patriotique est aujourd'hui structurée autour de quatre grandes organisations. Le Congrès panafricain des jeunes patriotes (COJEP), dirigé par Charles Blé Goudé, joue à la fois le rôle de vitrine institutionnelle, d'instrument de campagne et de principal point de contact entre le mouvement patriotique et le pouvoir.³³

²⁹ Henri Konan Bédié a perdu son fauteuil présidentiel en décembre 1999 au terme d'une mutinerie dont Abidjan fut la seule scène tandis le président Laurent Gbagbo a arraché la victoire à l'élection d'octobre 2000 en faisant sortir ses « militants » dans les rues de la capitale économique. Il a ensuite résisté aux fortes pressions de Paris en organisant à Abidjan des émeutes anti-françaises, conduites par la mouvance patriotique, en janvier 2003 puis en novembre 2004.

³⁰ Voir Richard Banégas, « La République oublie-t-elle ses enfants, Milicianisation et démilicianisation du champ politique en Côte d'Ivoire », colloque du Centre d'études et de recherches internationales (CERI), Paris, 25-26 septembre 2008.

³¹ Entretien de Crisis Group, universitaire, Abidjan, 9 février 2010.

³² Selon l'Agence France-Presse, « près de 10.000 personnes » ont assisté dans le stade du Champroux à Abidjan à un meeting « patriotique », le 6 mars 2010, à l'appel de Charles Blé Goudé.

³³ Les différents mouvements de la constellation patriotique sont très poreux, et leur imbrication est très forte. A titre d'exemple, un des dirigeants de l'Alliance de la jeunesse patriotique, Jean-Yves Dibopieu, a été secrétaire général de la FESCI entre 2001 et 2003. Clément Nado, dirigeant de la « Sorbonne solidarité », un des grands parlements d'Abidjan, est aussi membre de la CONARECI. De même, les croisements entre le pouvoir et la mouvance patriotique sont très fréquents. La figure la plus emblématique du mouvement, Charles Blé Goudé, actuel président du COJEP, est l'un des directeurs de campagne du président Gbagbo. La Jeunesse du FPI (JFPI) de Navigué Konaté est l'une des composantes de l'Alliance de la jeunesse patriotique. L'Alliance de la jeunesse patriotique et la CONARECI sont des composantes du Congrès national de la résistance pour la démocratie (CNRD), qui réunit des formations de soutien au président de la République et dont l'un des principaux membres signataires est Pascal Affi n'Guessan, le Secrétaire général du FPI.

L'Alliance de la jeunesse patriotique et la Coalition nationale des résistants de Côte d'Ivoire (CONARECI) ont pour rôle d'organiser et de maintenir disponible une base militante, fidèle au président Gbagbo. Enfin, la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) occupe une place centrale dans l'histoire de ce mouvement. Son rôle est financier, paramilitaire et politique.³⁴

Dotée de racines profondes, de financements propres, d'une position frontalière entre la politique et le syndicalisme, organisée de manière semi-clandestine, la FESCI a moins souffert que les autres mouvements du passage à la paix de mars 2007. Ce syndicat a ainsi gardé intact son potentiel paramilitaire. Il dispose d'une unité « combattante » nommée « blindé » dont les éléments, qui sont quelques centaines, s'illustrent fréquemment par des actions musclées contre leurs « ennemis ». ³⁵ En plus de ces membres actifs, elle dispose d'une réserve de plusieurs milliers d'adhérents. Compagnon de route des partis d'opposition au président Houphouët-Boigny à sa création en avril 1990, le syndicat est aujourd'hui fidèle à l'actuel chef d'Etat et au FPI,³⁶ ce qui lui vaut de nombreux relais au sein du pouvoir et une impunité quasi totale. Ses bastions se situent dans les différentes cités universitaires d'où il tire de confortables revenus en contrôlant la location des chambres d'étudiants ainsi qu'en taxant les commerces environnants.³⁷

³⁴ Il faut ajouter à ce quatuor de nombreux petits mouvements satellites, comme « La Voix du Nord », dirigée par Issouf Fofana et dont la fonction est d'attirer dans la galaxie des éléments « nordistes ».

³⁵ La FESCI organise de fréquentes « descentes musclées » pour régler des différends avec des adversaires de tous les horizons. On retiendra par exemple le saccage de la mairie de Port-Bouët en août 2009 ou le passage à tabac de plusieurs habitants du quartier Mahou à Abidjan, fin mars 2009. « La FESCI saccage la mairie de Port-Bouët », *Le Patriote*, 17 août 2009 et « Quartier Le Mahou sis à Angré : la FESCI bastonne les riverains », *Le Nouveau réveil*, 4 avril 2009.

³⁶ Le Premier ministre Guillaume Soro ; le responsable de la jeunesse du RDR Yayoro Karamoko ; le responsable des jeunes du RHDP Blé Guirao ou encore Charles Blé Goudé ont tous occupés des fonctions importantes au sein de la FESCI. Militant du FPI, Charles Blé Goudé a pris le contrôle de la FESCI à l'occasion du congrès de décembre 1998. Secrétaire général du syndicat de 1998 à 2001, il a purgé la FESCI de ses militants RDR. En octobre 2002, Blé Goudé déclara que sa victoire au congrès de 1998 était en fait « la victoire de Laurent Gbagbo sur Alassane Ouattara ». Voir Yacouba Konaté, « Les enfants de la balle. De la FESCI aux mouvements de patriotes », *Politique Africaine*, no. 89, mars 2003.

³⁷ La FESCI contrôle plusieurs centaines de chambres réparties dans les cités universitaires d'Abidjan. Ces chambres sont souvent louées à des étudiants ou à d'autres personnes pour des prix multipliés par rapport aux tarifs officiels. Une chambre simple se loue ainsi pour plus de 25 000 CFA (\$50) alors que

Depuis la signature de l'APO, le rôle principal de la mouvance patriotique est d'entretenir la flamme idéologique, de « lutter par la parole ». A cet effet, de nombreux parlements et « Agora »³⁸ sont toujours actifs à Abidjan. Ces lieux d'expression publique sont, aujourd'hui encore, assidûment fréquentés.³⁹ Ces parlements jouissent d'une relative autonomie financière.⁴⁰ Conçus à la fois comme des lieux de libre expression politique et de détente, ils abritent des bars et des boutiques qui reversent une partie de leur recette aux cadres du mouvement. Les « orateurs » sont, quant à eux, payés par le public, un peu comme des artistes de rue.⁴¹

Ces orateurs développent un discours dont le nationalisme n'est pas la seule articulation. Il serait abusif de voir dans le verbe de cette mouvance l'expression unique d'une xénophobie dirigée contre les étrangers « africains » et les Français. La dimension sociale de l'argumentation patriotique, qui critique les institutions et les partis « bourgeois », est très importante. Le camp présidentiel a su capter cette frustration sociale, en mettant en avant son passé gauchiste et militant, des projets comme la couverture maladie universelle et plus généralement la promesse d'une révolution sociale associée à l'avènement d'une seconde indépendance.⁴²

Le plus inquiétant dans ces discours n'est pas l'exagération ou la confusion du propos, mais la peur et le profond sentiment d'exclusion qu'ils laissent transparaître. Exprimée par des militants qui viennent souvent de milieux défavorisés, cette angoisse est celle de voir se maintenir, avec le retour au pouvoir du PDCI ou du RDR, un ordre social profondément inégalitaire. Pour les jeunes originaires de l'Ouest du pays, qui constituent l'épine dorsale du mouvement, la crainte est aussi celle d'un retour de bâton et d'une mise à l'écart si « ceux du Nord » prennent le

pouvoir.⁴³ Cette peur risque de pousser ces jeunes patriotes à intimider leurs opposants pendant la campagne électorale, à tenter de contrôler le déroulement du scrutin en organisant la fraude et en empêchant l'accès aux urnes aux électeurs non patriotes et à contester violemment le résultat du vote s'il leur est défavorable.

De plus, les jeunes patriotes partagent la conviction absolue qu'une défaite de Laurent Gbagbo sera le résultat d'une manipulation de l'étranger ou de l'élite bourgeoise ou d'une combinaison des deux.⁴⁴ Cette croyance en l'invincibilité « à la régulière » de leur candidat s'illustre dans plusieurs des slogans pro-Gbagbo très mobilisateurs dans le milieu patriotique qui n'offrent guère de place à l'alternance politique: « Avec Gbagbo, y a rien en face ! » ou « Avec Gbagbo, on gagne ou on gagne ! ».

Leur volonté de défendre coûte que coûte le pouvoir de « leur président », y compris en faisant le coup de poing est explicite. Un des responsables de la mouvance patriotique résume ainsi son rôle : « Charles Blé Goudé est devenu notre Martin Luther King, nous nous sommes ses Malcom X » et ne cache pas son envie d'en découdre.⁴⁵ Selon plusieurs témoignages, la mouvance patriotique peut aujourd'hui encore mobiliser plusieurs centaines d'hommes jeunes disposant d'armes blanches ou contondantes. Une force à laquelle peut venir s'adjoindre le « blindé » de la FESCI.

Tout cela est d'autant plus inquiétant qu'une partie de l'appareil de sécurité entretient des liens étroits avec la mouvance patriotique. De nombreux jeunes patriotes ont en effet été recyclés dans des unités comme le Centre de commandement des opérations de sécurité (CECOS) ou la Brigade antiémeutes (BAE).⁴⁶ Ce recyclage porte même un nom à Abidjan : « promotion Blé Goudé ». En cas de troubles postélectorales, la première crainte n'est pas l'éventualité d'une coopération active entre patriotes et membres des forces de l'ordre. De nombreux interlocuteurs, y compris des membres des forces de police, redoutent plutôt la passivité des forces de l'ordre, qui laissera sciemment les jeunes patriotes mener des actions violentes comme des campagnes d'intimidation ou de représailles contre des communautés ciblées pour leurs origines étrangères.⁴⁷

son prix officiel est de 3 500 CFA (\$7). Entretiens de Crisis Group, étudiants, Abidjan, février 2010.

³⁸ Nom donné à Abidjan aux espaces de débats publics. Cette appellation se réfère directement aux places qui étaient le centre de la vie politique et religieuse dans les cités de la Grèce antique.

³⁹ Parmi les parlements les plus fréquentés d'Abidjan, on peut citer « La Sorbonne » et « La Sorbonne solidarité » au quartier du Plateau; « Le tout puissant » et « Le congrès » à Abobo, « La Place Inc'allah » à Kumassi et « Gesco », « Wakouboé » et « Sideci » à Yopougon. Le 17 février 2010, le chercheur de Crisis Group a constaté la présence d'environ 250 personnes venues écouter les différents orateurs de la Sorbonne solidarité.

⁴⁰ Ils semblent que les financements de la mouvance patriotique en provenance directe du ministère de l'Intérieur ou de l'ancien chef de protocole du président Gbagbo, Eugène Allou, se soient restreints depuis la signature de l'APO. Entretien de Crisis Group, universitaire, Abidjan, 9 février 2010.

⁴¹ Entretien de Crisis Group, Abidjan, février 2010.

⁴² Entretien de Crisis Group, universitaire, Abidjan, février 2010.

⁴³ Entretiens de Crisis Group, jeunes patriotes, Abidjan, 17 février 2010.

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ Entretien de Crisis Group, responsable patriotique, Abidjan, 17 février 2010.

⁴⁶ Entretien de Crisis Group, responsable militaire international, Abidjan, février 2010.

⁴⁷ Entretien de Crisis Group, officier de police, Abidjan, 8 février 2010.

L'éventualité pour ces jeunes patriotes de se lancer dans une nouvelle « chasses aux Blancs » ou de s'attaquer à l'immeuble qui abrite l'ONUCI est peu probable, et n'interviendrait probablement qu'après une escalade de plusieurs semaines entre le régime du président Gbagbo et la communauté internationale. Si des troubles postélectoraux devaient avoir lieu, ils prendront d'abord la forme d'affrontements entre jeunes patriotes et jeunes membres de l'opposition dans l'une des quatre grandes communes populaires de la capitale économique.⁴⁸

En réaction à la présence des mouvements de jeunes patriotes, des groupements de jeunes « nordistes », sympathisants du RDR, se sont aussi constitués dans plusieurs communes d'Abidjan. Il s'agit d'une nouveauté par rapport aux scrutins précédents. Ces groupes sont beaucoup moins visibles que ceux de la mouvance patriotique, mais sont bien organisés. Le RDR n'a jamais fait de publicité autour de ces mouvements et des liens que sa hiérarchie plus ou moins avoue en privé d'entretenir avec eux.⁴⁹

Ces mouvements, au nombre d'éléments très difficile à déterminer, mais suffisamment nombreux pour faire parler d'eux dans une ville de plus de 4 millions d'habitants, sont eux aussi animés par un fort sentiment de peur et d'exclusion. Ce sentiment va au-delà du sentiment de ne pas être traités comme des citoyens ivoiriens à part entière. La violente répression qui a frappé les manifestations du RDR en octobre et décembre 2000 ainsi qu'en mars 2004, a laissé des traces dans les mémoires.⁵⁰ Cette fois, si jamais les violences reprennent à Abidjan, ces jeunes militants entendent se défendre, et ne plus laisser le monopole de la rue au FPI.

Anyama, une commune de la banlieue nord d'Abidjan, abrite l'un de ces groupes de jeunes radicaux. Surnommés les « Russes », ces éléments sont recrutés dans le milieu des jeunes travailleurs des transports urbains, un secteur largement contrôlé par des ressortissants du Nord. Certains de ces éléments ont effectué un passage au sein des FN. Ce quartier, qui a fait dans le passé l'objet de nombreuse opération de racket de la part des forces de sécurité, a une tradition de radicalité. Lors des manifestations des années

2000, les jeunes du RDR de cette commune ont souvent été les premiers à descendre vers le centre ville, mobilisant au passage leurs collègues d'Abobo, une commune située au sud d'Anyama.⁵¹

La radicalisation de la jeunesse est inquiétante car elle touche l'ensemble des grands partis politiques. Du côté du PDCI, les jeunes, dirigés par Kouadio Konan Bertin, alias KKB, ne cachent pas non plus leur envie de passer à l'action, mettant en avant un service d'ordre de 1 500 membres.⁵² Les jeunes patriotes sont bien sûr au courant de l'existence de ces adversaires et disent les attendre. Il y a même parfois de curieux cas de transferts de « cadres » de la galaxie patriotique vers des mouvements liés au RDR.⁵³

Il y a une part de théâtre et de surenchère virile dans les propos de ces jeunes leaders, mais le risque est pourtant réel de voir les jeux politiques se tendre et les élites des grands partis instrumentaliser cette jeunesse bouillonnante pour se disputer le pouvoir dans la rue. L'escalade qui a suivi la dissolution du gouvernement et de la CEI, a donné un avant-goût amer d'un tel choix ; en quelques jours le cycle manifestation-répression a fait plusieurs morts. L'arrêt des manifestations, fin février, sur un simple mot d'ordre du RHDP a montré que ces mouvements de jeunes obéissaient à leur hiérarchie. Le risque supérieur serait d'assister à l'autonomisation de ces groupes qui organiseraient de leur propre chef des manifestations spontanées, n'obéissant plus à aucun mot d'ordre.

Ce genre de manifestations, même si elles sont de faible ampleur et animées d'intentions purement démonstratives au départ, pose un réel problème. Car, traditionnellement, l'appareil sécuritaire ivoirien ne sait pas gérer les mouvements de foule. La police et la gendarmerie ivoirienne savent réprimer, souvent très durement, mais ils ne savent ni contenir, ni maîtriser. Là encore, se présente le danger de l'engrenage entre manifestation et répression.

Au delà d'Anyama, trois autres communes sont à surveiller : Adjamé, Yopougon et Abobo. Elles représentent toutes un enjeu électoral crucial, du fait de leur très forte démographie.⁵⁴ En plus d'une population électorale très élevée, ces trois communes constituent des symboles politiques. Adjamé et Abobo sont des bastions du RDR. Yopougon

⁴⁸ Entretien de Crisis Group, responsable militaire international, Abidjan, février 2010.

⁴⁹ Au cours d'un entretien accordé à Crisis Group en janvier 2009, un haut responsable du RDR a clairement laissé entendre qu'en cas de nouveaux troubles dans la rue sa formation « ne laisserait plus la rue au FPI et aux patriotes » et que ces derniers allaient se faire « mâter ».

⁵⁰ Le 26 octobre 2000, des affrontements entre des militants du RDR et du FPI, concentrés dans les quartiers d'Abobo et de Yopougon ont fait 155 morts, 315 blessés et 50 disparus. En outre, 57 cadavres de personnes tuées par balles furent découverts à Yopougon. Voir Christian Bouquet, *Géopolitique de la Côte d'Ivoire* (Paris, 2005), p. 64.

⁵¹ Entretiens de Crisis Group, jeunes du RDR, Abidjan, février 2010.

⁵² Entretien de Crisis Group, Abidjan, février 2010.

⁵³ En février dernier, quatre « cadres » de la mouvance patriotique ont rejoint les rangs du RDR. Ils ont par la suite reçu des menaces de mort. Entretien de Crisis Group, responsable militaire international, Abidjan, février 2010.

⁵⁴ Adjamé comptait avant l'exécution complète du contentieux électoral 131 600 enrôlés sur la liste blanche. En 2001, lors des municipales, Yopougon enregistré 344 017 électeurs.

est le fief du FPI à Abidjan. Pour le moral des troupes autant que pour le nombre de votes en jeu, ces trois communes doivent rester sous le contrôle des partis qui y sont aujourd'hui majoritaires. Il est donc à craindre que la tension durant la campagne, le jour du vote et lors du comptage des résultats y soit beaucoup plus forte que partout ailleurs dans la capitale économique.

De plus, ces communes sont très difficiles à sécuriser de part leur cartographie, étant faites de dédales, de quartiers précaires, de ruelles non carrossables, de marchés, ou de gares routières. Adjamé doit accueillir à elle seule 44 lieux de vote. Sur un tel terrain, la tâche d'acheminement du matériel et de rapatriement des résultats sera très complexe. Bastions politiques, ces quartiers ne sont pas pour autant ethniquement homogènes. Adjamé abrite par exemple une forte population originaire de l'Ouest de la Côte d'Ivoire dans le quartier dit des 220 logements, des populations originaires de la sous-région sahélienne habitent dans le quartier du marché à la ferraille. Abobo accueille une majorité de Dioulas mais compte deux parlements de jeunes patriotes. Yopougon possède aussi son quartier mixte à Figayo. Toutes ces communes comportent donc des points de friction potentiels entre des populations qui vivent ensemble mais que la tension du jeu politique peut amener à s'affronter.

2. L'Ouest, entre conflits fonciers et milices locales

L'Ouest de la Côte d'Ivoire, et surtout la partie adossée à la frontière libérienne dite du "Grand Ouest", est une zone de très forte tension et devra faire l'objet d'une attention particulière durant tout le processus électoral. Durement touché par le conflit libérien, puis par la crise militaro-politique ivoirienne, cet espace demeure caractérisé par des conflits fonciers qui opposent les différentes communautés qui y vivent.⁵⁵

Le conflit libérien a influencé négativement la région pendant plus d'une décennie. Durant la première phase du conflit du début au milieu des années 1990, le Grand Ouest a accueilli un flux important de réfugiés libériens, ajoutant au cumul des conflits fonciers existants. Dans le même temps, la région a servi de plaque-tournante pour l'approvisionnement en armes et en hommes du Front national patriotique du Liberia (FNPL) de Charles Taylor ainsi que

dans le trafic des produits en provenance de l'économie de guerre libérienne.⁵⁶

Après le déclenchement de la rébellion du 19 septembre 2002, le conflit libérien a effectué un retour brutal en Côte d'Ivoire. Les rebelles et le régime du président Gbagbo ont engagé des milliers de supplétifs libériens, qui ont commis des exactions, avec parfois la complicité des milices ivoiriennes,⁵⁷ contre les populations d'origines « étrangères »⁵⁸ mais aussi contre des ethnies communes aux deux pays, exportant ainsi en terre ivoirienne les conflits ethniques qui ont ensanglanté le Libéria de 1989 à 2003 ainsi que leurs cruelles méthodes de règlement.

Ces violences ont exacerbé les antagonismes fonciers et la méfiance entre communautés. Elles ont provoqué d'importants déplacements de populations qui ont toujours un fort pouvoir déstabilisant.⁵⁹ Une fois retournés, ces milliers de déplacés n'ont plus accès à leurs champs, occupés par d'autres, et pourraient opter eux aussi pour l'affrontement intercommunautaire. La récurrence de ces problèmes non résolus laisse craindre une situation électorale tendue et imprévisible avec une forte probabilité d'empêchement de vote et d'affrontements postélectoraux en cas de contestation des résultats.

La région du Moyen Cavally, la plus touchée par les affres du conflit, concentre l'ensemble des problèmes que pose le Grand Ouest. Elle compte aujourd'hui encore quatre milices pro-gouvernementales actives qui couvrent un territoire compris entre les pointes du triangle Duékoué, Guiglo et Toulépleu. L'Union des patriotes pour la résistance du Grand Ouest (UPRGO) et le Front de libération du Grand Ouest (FLGO) toutes deux très implantées à Guiglo, disposent d'un noyau dur de quelques dizaines d'hommes fidèles à leurs deux responsables et d'une force plus lâche de plusieurs centaines d'hommes chacune.

⁵⁵ Ces conflits fonciers sont multiples et tous les cas de figures sont observables. Ils mettent aux prises des « autochtones » contre des « allogènes » burkinabé, maliens, guinéens ou libériens. Ils opposent aussi des « locaux » à des Ivoiriens venus du Nord ou du Centre ou encore des « allogènes » à d'autres « allogènes » et même parfois des « locaux » à d'autres « locaux ». Ces conflits fonciers sont rendus encore plus complexes par l'existence de nombreux mariages mixtes. Entretien de Crisis Group, représentant communautaire, Guiglo, 24 février 2010.

⁵⁶ Voir le Rapport Afrique de Crisis Group N°72, *Côte d'Ivoire : la guerre n'est pas encore finie*, 28 novembre 2003, pp. 18-27, et Marshall et Ero, « L'ouest de la Côte d'Ivoire, un conflit libérien », *Politique Africaine*, no. 89, mars 2003.

⁵⁷ Dans la nuit du 31 mai au 1er juin 2005, par exemple, une quarantaine de civils ont été massacrés dans le village de Guित्रozon par des supplétifs libériens. Dans un document interne intitulé « Guide d'information sur la région du Moyen Cavally », publié en 2009 par sa division de l'assistance électorale, l'ONUCI estime à plus de 10 000 le nombre de mercenaires libériens engagés dans le conflit ivoirien.

⁵⁸ Le terme « étranger », utilisé dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, est à prendre ici au sens large. Il peut s'agir d'immigrés burkinabés et de leur descendance mais aussi d'Ivoiriens d'autres régions comme par exemple, des Baoulés venus du centre du pays ou des Dioulas arrivés du Nord.

⁵⁹ Selon l'ONUCI, 120 000 personnes ont été déplacées par la guerre dans le Moyen Cavally, et un peu plus de 77 000 sont revenues depuis la fin du conflit armé en mars 2007.

L'Alliance patriotique Wê (AP-Wê) et le Mouvement ivoirien pour la libération de l'Ouest de la Côte d'Ivoire (MILOCI), implantés dans la région de Duékoué, sont par ailleurs en voie d'éclatement. Leurs chefs respectifs ne contrôlent plus leur base. En novembre 2009, Julien Gnan Monpého, alias « Colombo », responsable de l'AP-Wê a ainsi été retenu en otage par ses hommes qui lui réclamaient de l'argent. Le chef du Miloci, connu sous le nom, de « Pasteur Gammi », vit une existence semi-clandestine à Abidjan. Il dit craindre pour sa sécurité et cherche actuellement un recyclage dans la vie civile. Hors de contrôle, les éléments de ces deux milices ont tendance à s'autonomiser, posant un problème évident pour la sécurité locale et celle des élections à venir.⁶⁰

Dans cette région, la seule de Côte d'Ivoire encore sous administration militaire, la criminalité est à un niveau très élevé. La ville de Duékoué est le théâtre de viols en série⁶¹ et de très fréquents « coupages de routes ». Une majorité de ces viols et de ces braquages routiers est commise sous la menace d'armes de guerre par de jeunes miliciens en rupture de ban. Les forces de sécurité sont en nombre réduit, et la région ne possède pas de tribunal capable de juger ces crimes.⁶² On peut craindre que cette forte criminalité, un très sérieux problème en soi, n'entrave la distribution du matériel électoral, la campagne, les opérations de vote ainsi que l'acheminement des résultats.

Le régime du président Gbagbo joue un jeu ambivalent à l'égard de ces milices pro-gouvernementales qu'il a armées au début de la guerre, comme s'il voulait les garder comme moyen de contrôle possible de cette région, importante sur le plan stratégique, économique et politique.⁶³ Il a

coupé les ponts avec le Miloci et l'AP-Wê, mais il conserve des relations étroites avec l'UPRGO et le FLGO. A Guiglo, le responsable de l'UPRGO, Octave Yahi, est en même temps vice président FPI du Conseil général. Quant au « Général » Denis Maho Glofièhi, chef du FLGO qui chapeaute les quatre groupes d'auto-défense de la région, il est troisième adjoint au maire sans étiquette de Guiglo, mais s'affiche clairement comme supporter de Gbagbo.⁶⁴ Son frère est le président local du COJEP.

Le « Général » Maho entrave l'exercice normal et démocratique de la vie politique locale. Milieu février 2010, il est par exemple allé voir les responsables locaux du RHDP et les a menacés de représailles en cas de manifestation contre la dissolution du gouvernement et de la CEI.⁶⁵ En automne 2009, le RDR a été obligé de lui verser une somme de plusieurs millions de francs CFA pour qu'Alassane Ouattara puisse obtenir le droit de faire un meeting dans la région. On peut donc douter que ces chefs de milices laissent l'élection se dérouler librement dans leur région et que la campagne puisse s'y faire dans la transparence et la sérénité.

La présence de ces milices et l'absence d'application de la loi entraînent des réactions de peur et d'auto-défense du côté des populations « allogènes » et « allochtones ». Les « nordistes » s'arment eux aussi comme dans certains campements ruraux, dont les habitants qui se sont procurés des Kalachnikovs et des fusils de chasse.⁶⁶ A Duékoué, les habitants du quartier « Carrefour », où se côtoient des jeunes miliciens pro-gouvernementaux et des populations originaires du Nord ivoirien, ont embauché des Dozos, chasseurs traditionnels venants de leur région, pour assurer leur sécurité. Cela ne fait qu'amplifier la prolifération des armes légères, facile d'accès dans cette région.

Même si le stock d'armes légères dans la région est composé d'équipement peu moderne et souvent en mauvais état⁶⁷, il reste important.⁶⁸ Une des principales caches

⁶⁰ Une des branches de l'UPRGO, autrefois active à Duékoué s'est elle aussi autonomisée. Elle n'obéit plus à son ancien chef, Gabriel « Vieux » Banao, un ancien tirailleur sénégalais de la classe 1958, qui a lui aussi été pris en otage début novembre 2009. La branche de l'UPRGO de Guiglo est désormais dirigée par un membre du FPI, Octave Yahi, qui a « recyclé » une partie de ses hommes, environ 400 personnes selon une source fiable, comme manœuvres dans les plantations d'hévéas qu'il possède dans la région. Entretiens de Crisis Group, responsable de milice, autorités administratives locales, Guiglo et Duékoué, février 2010.

⁶¹ 107 viols ont été déclarés aux autorités locales en 2009 dans la seule ville de Duékoué. Plus de 50 ont été déclarés depuis le début de l'année 2010. Entretiens de Crisis Group, responsables de l'administration locale et d'ONG, Duékoué, février 2010.

⁶² Toulépleu, Duékoué et Guiglo dépendent du tribunal de Man, mais ce tribunal est situé en zone CNO. En zone gouvernementale, le tribunal le plus proche est situé à Daloa à une centaine de kilomètres.

⁶³ Politiquement, le Moyen Cavally est un bastion du FPI, et le parti présidentiel entend y faire le plein de ses voix. Militairement cette région revêt une grande importance stratégique. Elle est un point de contact direct avec la zone CNO, et elle ouvre

l'accès à la région du Bas-Sassandra et au port de San Pedro par lequel est évacuée une partie de la production cacaoyère.

⁶⁴ Entretien de Crisis Group, Denis Maho Glofièhi, Guiglo, 23 février 2010.

⁶⁵ « Si un parti politique déraile ici, on l'allume ! », a-t-il déclaré au chercheur de Crisis Group qui lui a rendu visite le 23 février 2010.

⁶⁶ Entretiens de Crisis Group, responsables locaux d'ONG et chef de milices, Guiglo, février 2010.

⁶⁷ « Rapport final du panel d'experts de l'ONU sur la Côte d'Ivoire adressé au Conseil de Sécurité » du 7 octobre 2009.

⁶⁸ Un chiffre donne à lui seul l'ampleur des livraisons d'armement dont cette région a fait l'objet durant la guerre ivoirienne. 200 tonnes d'armes et de munitions ont été débarquées côté libérien par plusieurs avions en 2002. Ce matériel a ensuite servi en Côte d'Ivoire et dans le Nord du Libéria. « Rapport du panel

d'armes de la région se trouve dans le camp de transit de Nicla, ouvert à l'époque de la première guerre du Liberia, à la sortie de Guiglo, où vivent encore plusieurs centaines de Libériens.⁶⁹ D'autres armes continuent à arriver par les pistes forestières, non surveillées, qui mènent au Liberia, notamment au niveau du petit bourg de Pehe, qualifiée de « ville des kalashs » par un milicien.⁷⁰ Ces armes et leurs munitions arrivent même jusqu'à Abidjan, où elles sont utilisées à des fins criminelles.

Toutes les régions du flanc ouest de la Côte d'Ivoire sont des zones de tensions. Frontalier du Moyen Cavally, le Nord de la région des 18 Montagnes, contrôlée par les FN connaît aussi une forte criminalité milicienne. C'est une zone de trafics, notamment de cacao. On y retrouve des problèmes fonciers similaires à ceux du Moyen Cavally et les tensions qui en découlent sont identiques.⁷¹

Le Centre ouest, les régions du Bas et du Haut-Sassandra, du Sud-Bandaman et du Fromager sont quatre foyers possibles de tensions. Elles abritent des groupes de jeunes patriotes qui n'ont pas été complètement démantelés et des petites milices rurales, beaucoup moins structurées et armées que celle du Grand Ouest. Comme Daloa, plusieurs localités importantes du Sud-ouest ont été marquées par des violences avant ou pendant la guerre civile de 2002.⁷² On peut craindre qu'une période électorale tendue ne soit l'occasion de régler les comptes non soldés de ces heures sombres et de rallumer la flamme de conflits fonciers toujours latents dans cette région agricole.

d'experts de l'ONU sur le Liberia adressé au Conseil de sécurité » du 7 octobre 2002.

⁶⁹ Entretiens de Crisis Group, chef de milices et responsable local d'ONG, février 2010.

⁷⁰ Entretien de Crisis Group, chef de milice, février 2010.

⁷¹ Le 9 février 2010, Losseni Fofana, le commandant de zone de cette région, a interdit la manifestation d'un sympathisant du président Gbagbo qui voulait répondre aux manifestations du RHDP. Entretien de Crisis Group, responsable de la société civile, Abidjan, février 2010. Plusieurs milliers de déplacés de guerre ont par exemple créé de nouveaux campements situés dans la forêt classée du mont Péco. Par peur de se faire de nouveau expulser de leurs plantations, ils se sont procurés des armes de guerre. Entretien de Crisis Group, responsable d'ONG, Duékoué, 23 février 2010.

⁷² Fin juin 2002, alors que la campagne pour les départementales battait son plein, des affrontements entre des militants de la coalition FPI-PDCI et des militants du RDR ont fait six morts et trente blessés. Le 15 octobre de la même année, la reconquête de la ville, par les troupes loyalistes, donnait lieu à une chasse aux musulmans qui se soldait par la mort d'un imam, de plusieurs de ses élèves, du consul honoraire du Mali et d'un entrepreneur burkinabé. Face au déchainement de violence, les musulmans de Daloa ont fini par se rassembler devant la principale mosquée de la ville en proclamant: « Venez nous tuer tous ! » Voir *Géopolitique de la Côte d'Ivoire*, p. 115, op. cit.

Le risque dans le Centre ouest est moins le phénomène milicien que l'enjeu politique. Ces quatre régions sont électoralement beaucoup plus disputées que le Moyen Cavally où le parti au pouvoir est très largement majoritaire.⁷³ En fait, elles constituent, après Abidjan, le second enjeu électoral de la présidentielle tant en termes de nombres de votes qu'en terme symbolique. Bastions du FPI, elles sont en même temps, à l'image du Fromager et du Haut-Sassandra, un des points d'ancrage de l'électorat RDR. Le grand nombre d'Ivoiriens originaire du Nord du pays qui y réside a, en effet, fait pencher la balance en faveur du parti d'Alassane Ouattara lors des élections municipales de 2001.⁷⁴

Cet enjeu électoral et les tensions qui en découlent ont pu être observés à l'occasion des manifestations de février 2010. Gagnoa et Daloa ont été les deux villes où les manifestations ont été les plus violentes. A Gagnoa, le caractère communautaire de ces troubles s'est franchement exprimé. La police a tiré à balles réelles sur des manifestants rassemblés dans le quartier de Dioulabougou, acquis à l'opposition et très majoritairement peuplés de personnes originaires du Nord du pays. Ces violences risquent de rejaillir sur toutes les étapes du processus.⁷⁵

3. Au Nord : les fantômes de la rébellion

La partie nord de la zone contrôlée par la rébellion occupe une position paradoxale sur la carte de la sécurité. Elle est sous le contrôle d'une ex-rébellion qui n'a pas déposé les armes, ce qui pose, à priori, un problème sécuritaire majeur. Mais contrairement à Abidjan ou à l'Ouest, elle est ethniquement et électoralement plus homogène avec une population qui est très largement favorable à la tenue d'une élection et à l'obtention de cartes d'identité. Ces éléments minimisent donc le risque de troubles électoraux au Nord sans pour autant les annuler totalement. Les ex-rebelles des FN, et particulièrement les commandants de zones qui détiennent la force militaire, n'ont pas intérêt à venir troubler le processus électoral. Ils pensent désormais plus à gérer les fortunes considérables qu'ils ont amassées qu'à reprendre les armes.

⁷³ Comme le note l'ONUCI dans son « Guide d'information sur la région du Moyen Cavally » : « l'emprise du pouvoir sur le Moyen Cavally est si forte que militer pour un autre parti paraîtrait dangereux et inopportun ».

⁷⁴ En 2001, le RDR a remporté les municipales à Gagnoa, Daloa et San Pedro, respectivement chef lieux des régions du Fromager, du Haut-Sassandra et du Bas-Sassandra.

⁷⁵ Interviewé par l'Agence France-Presse, un manifestant affirme: « Je suis une victime qui est prête à se venger. Demain, s'il y a une marche, je serais présent ». « Sous le choc après la manifestation, Gagnoa pleure ses morts », Agence France-Presse, 21 février 2010.

En s'opposant par la violence au processus, ils perdraient un soutien populaire qui est déjà bien fragile.⁷⁶ Ils ont besoin de conserver un minimum de soutien ou d'acceptation au sein de la population pour poursuivre leurs activités de racket et de trafics. Sans ce soutien populaire, ils auront aussi du mal à se recycler, une fois la crise terminée, en faisant une carrière politique ou affairiste dans le sillage du Premier ministre Soro.

Une grande inconnue est l'attitude qu'adoptera le jour du vote et durant la période qui suivra l'annonce des résultats la poignée de chefs de guerre et de marginaux du mouvement en complète rupture avec Guillaume Soro. Non seulement, cette partie groupusculaire des FN ne lui obéit plus depuis longtemps, mais elle peut être tentée d'enrailler le processus pour lui nuire. L'origine de ces groupuscules se trouve dans l'histoire troublée des FN, marquée par des purges souvent violentes comme l'élimination physique de Félix Doh et de plusieurs de ses hommes en 2003 ; la liquidation de partisans d'Ibrahim Coulibaly en 2004 à Korogho puis en 2007 à Bouaké ; la mise à l'écart de Zacharia Koné en 2008.⁷⁷

⁷⁶ La population résiste désormais au racket des FN. En septembre 2009, l'analyste de Crisis Group a pu constater qu'un bon tiers des passagers d'un bus, stoppé au corridor sud de Bouaké, a refusé de payer les 200 francs CFA demandés à chaque voyageur par trois agents collecteurs des FN, malgré leurs menaces. Le ton a monté au point qu'un des collecteurs FN a pris peur et a finalement conseillé à ses deux collègues de laisser repartir le bus avec ses passagers avant qu'il n'y ait « des problèmes ».

⁷⁷ Félix Doh a été tué le 25 avril 2003. Il était alors chef du Mouvement patriotique ivoirien du Grand Ouest (MPIGO), une des trois composantes des futures FN. La version officielle, défendue par les FN, attribue sa mort à des mercenaires libériens dirigés par Sam Bockarie. Mais plusieurs sources proches des FN affirment qu'il a été liquidé par des éléments appartenant aux « Guépards » de Cherif Ousmane, l'actuel commandant de la zone de Bouaké. Entretien de Crisis Group, Bouaké, janvier et septembre 2009. En juin 2004, une opération de représailles contre les partisans d'Ibrahim Coulibaly (IB), menée par le commandant de zone Martin Kouakou Fofié, a fait au moins 99 morts, selon un rapport de l'ONUCI. En décembre 2007, Guillaume Soro et Laurent Gbagbo ont fait publiquement état d'une tentative de putsch, montée par IB. A Bouaké, les FN ont alors procédé à des arrestations dans les milieux supposés favorables à lui. Au moins 27 disparitions ont par la suite été signalées par des habitants de Bouaké. Voir le Rapport Afrique de Crisis Group N°139, Côte d'Ivoire : garantir un processus électoral crédible, 22 avril 2008. Chef militaire des FN, Zacharia Koné a été limogé en mai 2008. Un mois après, ces hommes ont attaqué l'état-major des FN à Séguéla avant d'être maîtrisés. Zacharia Koné a ensuite été envoyé à Ouagadougou où il a été placé sous la surveillance des autorités locales.

Cette histoire violente pourrait amener ces exclus ou leurs fidèles à vouloir se venger en faisant dérailler un processus électoral dont la réussite profitera à leur ennemi juré. Deux de ces leaders sont toujours en vie et restent en contact avec la Côte d'Ivoire. Ibrahim Coulibaly serait actuellement en exil à Bruxelles, et Zacharia Koné est sous contrôle des autorités au Burkina Faso. Sans grands moyens financiers et surveillés, il n'est pas certain qu'ils puissent organiser des incidents d'une ampleur suffisante pour troubler le processus. Mais sur le terrain, leurs fidèles, souvent parents de la grosse centaine de personnes qui ont été liquidées sur ordre des dirigeants actuels des FN, pourraient tenter pour venger les leurs, un coup d'éclat comme celui qui a faillit coûter la vie au Premier ministre en juin 2007.⁷⁸

Un attentat contre une personnalité politique de premier plan dans la région ne nécessite finalement qu'une poignée d'hommes déterminés, quelques complicités facilement monnayables et un armement qui reste très disponible dans cette zone. Cette option est peu probable mais elle renferme le risque majeur de faire voler en éclat l'APO et de ramener le pays au conflit ouvert.

Enfin, la région contrôlée par les rebelles des FN partage un point commun avec le Grand Ouest : l'absence de sécurité sur ses axes routiers. L'omniprésence de coupeurs de route, en particulier dans la région d'Odienné et sur l'autoroute du nord qui traverse le pays, pose un sérieux défi sécuritaire pour l'acheminement du matériel électoral et le rapatriement des résultats. Ces deux opérations devront s'effectuer dans une très vaste zone, non sécurisée, où circulent des armes à feu et où les barrages routiers tenus par les FN sont encore très nombreux.

B. LA MISSION DE SECURISATION : FORCE IMPARTIALE ET FORCE IVOIRIENNE

Pour le moment, la sécurisation de l'élection doit être assurée par l'action coordonnée de trois contingents : les 6 500 hommes de l'ONUCI, les 900 militaires français de la force Licorne et une force ivoirienne. Le projet d'envoyer des militaires burkinabés sur le terrain a été abandonné faute de moyens. Ce n'est pas tant le nombre d'hommes qui pose problème même si on peut juger que leur nombre est relativement faible en regard de la tâche à accomplir. C'est plutôt la définition de cette mission, la nature des forces en présence et la difficulté d'aboutir à un plan

⁷⁸ Le vendredi 29 juin 2007, Guillaume Soro a échappé à un attentat à la roquette. L'avion dans lequel il se trouvait a été pris pour cible alors qu'il stationnait sur le tarmac de l'aéroport de Bouaké. Quatre membres de son entourage ont été tués et plusieurs autres grièvement blessés. Les auteurs de cet attentat n'ont jamais été officiellement identifiés.

qui articule le travail de ces trois contingents, qui est sujette à caution.

La mission principale de cette force est de sécuriser l'élection dans ses ultimes étapes, de la campagne à l'annonce des résultats. Pourtant, le risque d'une répétition des manifestations meurtrières du mois de février existe bien avant ce stade. Face à ce genre de risque, les forces impartiales sont impuissantes. Or, si le terrain électoral n'est pas sécurisé très en amont, les probabilités de violences durant le scrutin vont être démultipliées.

Actuellement, la force impartiale peut difficilement répondre à ce type de manifestations de rue. Elle compte une proportion très importante de militaires, là où il faudrait en fait beaucoup plus de policiers. L'ONUCI dispose en effet de 7 194 soldats pour 1 154 policiers. Cette force est plus proportionnée pour travailler dans un contexte de guerre ouverte que dans une situation d'extrême tension politique comme en Côte d'Ivoire. Elle ne compte pas assez de personnels formés au maintien de l'ordre. Devant une foule de civils sans armes, un contingent armé de fusils d'assaut et de matériel de guerre, comme celui de l'ONUCI ou de la force Licorne, n'a que très peu de réponses possibles. S'il ouvre le feu, il crée des martyrs.

Enfin, l'ONUCI peine à établir un plan de sécurisation précis. La force impartiale n'a pas pour mandat de se substituer aux forces ivoiriennes mais pour mission de leur venir en aide. Mais le contingent ivoirien sur lequel repose l'ébauche d'un plan de sécurisation de l'élection à beaucoup de mal à se constituer. Théoriquement, il doit être composé de 8 000 soldats sous le commandement du Centre de commandement intégré (CCI), 4 000 de ces hommes doivent être issus des Forces de défense et de sécurité ivoiriennes (FDS) et de 4 000 autres doivent provenir de l'effectif des FN.

Lancée le 5 mai 2009, la formation de cette force mixte est très lente. Elle achoppe sur au moins deux points. Celui du financement car l'Etat ne veut pas financer cette force dont le budget s'élèverait à plusieurs milliards de francs CFA⁷⁹ pour la totalité de sa mission. Celui du manque de confiance mutuelle car les FN ne veulent pas se découvrir militairement avant les élections. Plusieurs responsables civils et militaires du mouvement estiment que Laurent Gbagbo n'a pas abandonné l'idée de reconquérir militairement le Nord.⁸⁰ Injecter 4 000 hommes dans la force mixte leur apparaît comme un « éparpillement » et donc

un affaiblissement inacceptable de leurs moyens militaires,⁸¹ d'autant plus que leur effectif est limité et inférieur aux chiffres officiellement avancés.⁸² En conséquence, moins de 2 000 hommes de cette force mixte ont été déployés au sein du CCI et les responsables militaires de l'ONUCI estiment qu'elle pourra, au grand maximum, regrouper 3 000 membres.⁸³ En plus, la force mixte est sans moyens, sans mission clairement définie et sans formation.

Sans la mise en place de cette force mixte, les options deviennent limitées. L'ONUCI prévoit en priorité de sécuriser les installations de la CEI et de surveiller la frontière du Liberia et du Grand Ouest avec les éléments de la force mixte. Avec 900 hommes, la France entend limiter son rôle à l'évacuation des expatriés français et européens en cas de troubles. La force mixte pourrait quant à elle être déployée dans quelques villes symboliques du Nord, comme Korogho ou Bouaké, pour garantir la crédibilité du vote. Sans une force mixte au complet, l'option la plus probable consistera en une sécurisation des élections par les FDS en zone loyaliste et par les FN en zone CNO.

Cette option par défaut, adoptée faute de temps et de moyens, comporte un danger. Elle pourrait remettre en cause l'impartialité du vote et ouvrira la porte à toutes les contestations postélectorales. Chaque camp pouvant dire que le vote a été manipulé puisque il était sous le contrôle d'une force partielle. En outre, elle entérine la division du pays en deux et le fait qu'aucun progrès, même minime, dans la réunification de l'armée ne peut être effectué avant la tenue de l'élection.

⁷⁹ Ce budget est très difficile à estimer précisément car il n'y a aucune indication sur la durée exacte de la mission de cette force mixte.

⁸⁰ Laurent Gbagbo étudierait très sérieusement la reconquête militaire de la zone CNO. « Opération Bouaké dignité, acte II ? », *La lettre du continent*, 15 avril 2010.

⁸¹ Entretien de Crisis Group, responsables FN, Bouaké et Korogho, septembre 2009.

⁸² Les FN revendiquent plus d'hommes qu'elles n'en possèdent réellement. Elles annoncent un effectif global de 35 000 combattants. Ils seraient en réalité moins de 10 000. Voir le Briefing de Crisis Group, *Côte d'Ivoire : les impératifs de sortie de crise*, op. cit., p. 10.

⁸³ Entretien de Crisis Group, diplomate, Abidjan, février 2010.

IV. LE JEU POLITIQUE

A. NON RESPECT DU CODE DE BONNE CONDUITE

La longue précampagne ivoirienne, qui s'est en fait ouverte avec la promesse d'une élection le 30 octobre 2005, s'est déroulée entre retenue et insultes. Avant les événements violents de février, on peut se féliciter de l'absence d'incidents graves lors des rassemblements organisés par les trois grandes formations politiques. Seules quelques altercations comme celle qui a opposé le porte-parole de la présidence à des éléments FN le 10 octobre 2009 à Korogho, sont à déplorer. On peut, tout autant, s'inquiéter de certains propos qui laissent augurer d'une campagne rude, durant laquelle, les insultes des leaders politiques et de la presse pourront, à tout moment, motiver des réactions violentes de la part des militants de base.

Alors que la campagne officielle n'est pas encore enclenchée, les trois principaux candidats se sont, d'ores et déjà, illustrés par des propos malheureux et dangereux. Henri Konan Bédié a qualifié, lors d'un meeting public, le FPI de « Front du pipi ».⁸⁴ Alassane Ouattara a demandé à Laurent Gbagbo ne plus « descendre dans la poubelle »⁸⁵ tandis que le président accusait à mots à peine couverts le responsable du RDR « d'être responsable de la guerre ».⁸⁶ Sans être systématique, le recours à un vocabulaire grossier, à la stigmatisation des « étrangers »⁸⁷ et aux accusations gratuites est fréquent.

Ces dérapages semblent même faire partie intégrante du jeu politique. Chacun des principaux candidats se sent obligé de mettre une dose de populisme et d'insultes dans son discours, comme si cela était un ingrédient indispensable de la séduction d'une partie de l'électorat et n'avait aucune conséquence sur le climat politique et le comportement de ses troupes. Pire, aucun des trois grands partis n'a pris le soin d'appeler à la retenue, ni à mettre en avant le respect du code de bonne conduite qu'ils ont pourtant signé.⁸⁸ Le risque est bien sûr de passer d'une précampa-

gne injurieuse à une campagne incendiaire, faite de propos qui conduiront inévitablement à des violences.

L'emploi de l'injure est en partie imputable à la nature des relations particulières qu'entretiennent trois hommes vivant ensemble dans l'arène politique depuis deux décennies. Ils ne s'apprécient guère et ne se pardonnent pas les coups bas, les alliances trahies et les tentatives d'exclusion de la vie politique qu'ils se sont mutuellement infligés au cours de leur carrière.⁸⁹ Pour les trois leaders, il s'agit d'abord de prendre une revanche au cours d'une bataille qui, compte tenu de leur âge respectif, sera la dernière. Laurent Gbagbo considère qu'il a été empêché de gouverner durant ses neuf années de pouvoir, et il veut montrer qu'il est capable de sortir son pays de l'ornière. Henri Konan Bédié a été dépossédé de sa légitimité de chef d'Etat et désire retrouver son fauteuil. Alassane Ouattara estime qu'il a été victime d'une injustice en étant interdit de se présenter à deux reprises.

Malgré la réaction très vive de l'opposition à la dissolution de la CEI et du gouvernement en février 2010, elle ne pouvait se permettre de sortir d'un gouvernement dont certains ministères lui fournissent une grande partie de ses financements de campagne.⁹⁰ De même, le président Gbagbo a-t-il été obligé de reculer pour mettre fin aux violentes manifestations qui se multipliaient dans tout le pays et qui risquaient d'embraser Abidjan. Finalement, l'opposition a réussi à maintenir à la tête de la CEI un président issu de ses rangs.⁹¹ Le chef d'Etat a seulement obtenu le départ de plusieurs ministres de l'opposition jugés peu malléables.

retenue dans les discours, écrits, attitudes, comportements, et à respecter les opinions d'autrui ».

⁸⁹ On notera, à titre d'illustration des relations heurtées entre les trois hommes, les faits suivants : Alassane Ouattara est Premier ministre quand Laurent Gbagbo est jeté en prison après la manifestation du 18 février 1992. Trois ans plus tard, les deux hommes s'uniront au sein d'un « Front républicain ». Ils briseront cette alliance en 1999. Visé par une information judiciaire ouverte le 21 septembre 1999 pour « faux commis dans des documents administratifs, usage de faux et complicité », alors que Henri Konan Bédié est chef d'Etat, Alassane Ouattara doit quitter précipitamment son pays le mois suivant pour la France. L'année suivante, le FPI mène campagne pour l'élimination du candidat Alassane Ouattara de la présidentielle d'octobre 2000. Le 19 septembre 2002, des véhicules blindés de l'armée ivoirienne encerclent le domicile abidjanais d'Alassane Ouattara. Laurent Gbagbo est alors chef d'Etat.

⁹⁰ Les ministères, dont ceux très lucratifs de l'Agriculture et des Nouvelles technologies et de la communication, couvriraient plus de 50 pour cent des dépenses de campagne du RHDP. Entretiens de Crisis Group, représentants de la communauté internationale, Abidjan, février 2010.

⁹¹ Youssouf Bakayoko est issu des rangs du PDCI.

⁸⁴ « Bédié à Yakassé-Attobrou : FPI, le front du pipi », *Nord-Sud*, 16 septembre 2009.

⁸⁵ Dans un discours prononcé le 6 janvier 2010 à Alépé.

⁸⁶ « Laurent Gbagbo, l'interview vérité », *Jeune Afrique*, du 27 décembre au 9 janvier 2009.

⁸⁷ « Quand on aime son pays, on ne cautionne pas le vote des étrangers », déclaration de Laurent Gbagbo rapportée par *Le Temps*, 20 janvier 2010.

⁸⁸ Le 24 avril 2008, le FPI, le RDR et le PDCI ont signé, en compagnie d'autres formations, un « code de bonne conduite des partis politiques, des groupements, forces politiques et des candidats aux élections de Côte d'Ivoire ». Dans ce document en vingt points, ils s'engagent notamment à « faire preuve de

Jusqu'à présent, le jeu politique a donc évolué entre deux pôles. L'un de ces pôles est celui de la tension qui s'accompagne par des déclarations souvent volontairement outrancières. L'autre est celui de la négociation, basée sur la volonté de chaque camp de préserver ses propres intérêts. A force de se balancer entre ces deux pôles contradictoires, les responsables politiques ivoiriens prennent le risque de rompre cet équilibre, d'aller trop loin dans la tension et de ne plus être en mesure de revenir à la table des négociations.

B. MEDIAS PARTISANS ET VINDICATIFS

Les médias ivoiriens posent deux problèmes importants dans le jeu politique et participent activement à la construction d'un environnement conflictuel. Le ton de la presse est outrancier et la télévision publique fait preuve d'une grande partialité. Cette partialité est neutralisée quand il s'agit de la presse écrite, chaque parti politique possédant ses propres journaux. Peu politisée, très orientée vers le divertissement, la radio ivoirienne n'entre pas non plus dans le débat sur l'accès équitable aux médias. La question de la partialité tourne donc entièrement autour de la télévision publique et de son impact considérable sur l'opinion. Dans un pays où le taux d'alphabétisation est de seulement 48,7 pour cent, la télévision est donc beaucoup plus influente que l'écrit.⁹²

Depuis le début de 2010, l'accès aux programmes de la Radio télévision ivoirienne (RTI) est au centre d'une vive polémique qui oppose le camp présidentiel à l'opposition. Cette dernière reproche à la RTI sa couverture très partisane de la vie politique.⁹³ En septembre 2009, par exemple, le FPI a bénéficié de 43 minutes et 26 secondes de temps d'antenne soit plus que le PDCI et le RDR réunis.⁹⁴ Il faut ajouter à ce déséquilibre, l'omniprésence sur les écrans de la télévision publique de la myriade de mouvements associatifs proches du parti présidentiel comme le GEPTO (Gbagbo élu au premier tour), le MJG (Mouvement « j'aime Gbagbo ») ou encore le COJEP.⁹⁵

Ce déséquilibre n'est pas seulement conjoncturel. Le paysage télévisuel ivoirien est construit de manière extrêmement

centralisée. La RTI est la seule télévision autorisée à émettre depuis le territoire ivoirien. Son directeur général, Pierre Israël Brou Amessan, est directement nommé par le président de la République, et considéré comme proche du FPI. Le Conseil national de la communication audiovisuelle (CNCA), l'instance de régulation du secteur audiovisuel, est dirigée par un ancien journaliste, Franck Anderson Kouassi, également proche de la mouvance présidentielle, et lui aussi nommé par décret présidentiel, en mai 2009.

Le rôle de la télévision publique et sa partialité dans le traitement de la vie politique sont devenus, au fil des mois, un argument de mobilisation pour les mouvements de jeunesse du PDCI et du RDR. Cette polémique a déjà donné lieu à deux manifestations, dont l'une a été accompagnée d'échauffourées.⁹⁶ Si le temps de parole et d'antenne des candidats demeure déséquilibré pendant la campagne, cela donnera une bonne raison à l'opposition pour descendre dans la rue et contribuera à troubler encore un climat électoral tendu.

Les statuts du CNCA lui confèrent un pouvoir de sanction⁹⁷ qu'il n'utilise que très timidement.⁹⁸ Cette instance vit depuis plusieurs mois en pleine contradiction. Elle mesure et publie, chaque mois, les temps de d'antenne et de parole des partis politiques. Mais alors que ces mesures sont largement favorables au FPI, le CNCA, dont l'une des autres missions est de garantir aux partis politiques un traitement médiatique équitable, ne prend aucune mesure coercitive.

⁹⁶ Le 13 janvier 2010, la police ivoirienne a violemment dispersé une manifestation de quelques centaines de jeunes de l'opposition qui tentaient de marcher sur la télévision nationale pour protester contre la « caporalisation » des médias publics par le camp présidentiel. Plusieurs manifestants, dont le leader des jeunes du PDCI, Kouadio Konan Bertin, ont été interpellés. Le 26 janvier, une autre manifestation du même type s'est déroulée sans incidents majeurs.

⁹⁷ Le CNCA peut par exemple prendre des mesures contre les titulaires d'autorisations à émettre si ces derniers ne respectent pas les obligations qui leur sont imposées par les textes législatifs et réglementaires, notamment en matière de respect de la pluralité des opinions. Le CNCA peut suspendre l'autorisation à émettre ou une partie du programme pour un mois ou plus. Il peut aussi prononcer des sanctions pécuniaires. L'instance dispose en outre d'un pouvoir disciplinaire sur les journalistes et les techniciens du secteur audiovisuel.

⁹⁸ Au cours des dernier mois, ses deux principales décisions ont été de demander l'arrêt de toutes les émissions télévisées pirates en zone CNO. Cette décision prise le 1^{er} décembre 2009 visait les médias des FN et n'a pas été suivie d'effets. Le CNCA a ensuite suspendu quelques jours la chaîne de télévision France 24 pour « traitement non professionnel de l'information ». Après la manifestation de Gagnoa, France 24 avait indiqué que cette manifestation avait fait « plusieurs morts ». Ces faits étaient pourtant avérés.

⁹² Chiffre « CIA World Factbook », janvier 2009. Notez aussi que la Côte d'Ivoire, surtout le Sud, est relativement riche en postes de télévision.

⁹³ Cette question n'est pas nouvelle et reste l'un des points non résolus de la crise ivoirienne. L'indépendance de la RTI a été longuement débattue durant la négociation de l'accord de Linas Marcoussis en janvier 2003. L'annexe de cet accord consacre un chapitre aux médias dans lequel il est demandé au gouvernement de réconciliation nationale de « garantir la neutralité et l'impartialité du service publique ».

⁹⁴ Chiffres établis par le CNCA.

⁹⁵ Communiqué de Reporters sans frontières, 8 décembre 2009.

Le ton des médias écrits est quant à lui tout aussi problématique. Après sept années de crise, la presse écrite n'a pas abandonné ses mauvaises habitudes, multipliant les couvertures provocantes et ne prenant pas acte des dégâts causés par cette attitude irresponsable. Aucun titre n'appelle explicitement à la violence ou au meurtre. La méthode est plus perverse car, pour se soustraire à la loi de décembre 2004 sur le régime juridique de la presse, les journaux abidjanais usent d'allusions, de métaphores et d'un vocabulaire choisi dans le registre militaire, criminel ou sensationnel.⁹⁹ Là encore, la conjoncture électorale n'est pas seule en cause. Comme l'explique le rédacteur en chef d'un journal abidjanais, il y a presque une obligation économique à la surenchère car « si on ne fait pas des couvertures "choc", on ne vend pas notre journal ».¹⁰⁰

V. RISQUES DE VIOLENCE AVANT ET APRES LE VOTE

La Côte d'Ivoire vit une situation électorale et politique paradoxale, et porteuse de tensions. Aucune des trois grandes formations politiques n'est majoritaire dans le pays. En conséquence, la victoire ne peut s'obtenir que par l'exclusion de l'une de ces trois grandes familles politiques, comme en 1995 et en 2000, ou par une alliance fragile entre deux de ses trois composantes. Dans le même temps, le système institutionnel ivoirien est très centralisé avec un régime présidentiel fort, calqué sur le modèle français où le chef d'Etat est élu au terme d'un scrutin majoritaire à deux tours. Faute d'une majorité claire, les élections accouchent d'un président souvent mal élu mais qui hérite d'un rôle central dans l'architecture politique du pays. En 1999 puis en 2002, ce paradoxe est l'une des raisons qui a conduit à la remise en cause violente du pouvoir exécutif.

L'âpreté de l'enjeu est aussi une source de tension potentielle. Dans ce système très centralisé, où les pouvoirs locaux et législatifs ainsi que la société civile sont faibles, celui qui l'emporte gagne tout. Pour les perdants, la défaite ne signifie pas uniquement la perte d'un scrutin, mais l'exclusion pendant plusieurs années des affaires du pays et de l'accès à ses richesses. Conjugué avec le fait que les moyens de contester violemment l'élection demeurent, toutes ces caractéristiques, propres au système ivoirien, rendent la présidentielle à venir extrêmement risquée, quelque soit le vainqueur au premier ou au second tour.

Enfin, l'un des cas de figure possibles est que les responsables politiques ivoiriens n'arrivent pas à organiser de scrutin au cours de l'année 2010 et que le pays entame une sixième année sans élection. Compte tenu de la complexité et de la pesanteur du blocage actuel, cette option, très dangereuse pour l'avenir du pays, doit être prise en compte.

A. LE BLOCAGE PERSISTE

La probabilité de voir une élection avant la fin de cette année est désormais très mince. Si aucun compromis n'est trouvé autour de la liste électorale, des commissions locales et du désarmement, l'opposition pourra reprendre la stratégie de tension qu'elle a utilisée après la double dissolution de février pour tenter de débloquer la situation. A ces manifestations, s'ajoute le risque de troubles sociaux liés aux problèmes économiques.¹⁰¹ Les derniers mois ont, en effet, été marqués par des coupures d'électricité, très inhabituelles dans ce pays exportateur de courant électri-

⁹⁹ Le 18 janvier 2010, le quotidien pro-gouvernemental *Le Temps* titrait : « A court d'arguments, l'opposition appelle à l'assassinat de Gbagbo ». Le 28 janvier, *Nord-Sud*, un quotidien proche des FN, paraissait : « La tête de Tagro mise à prix ». Le 4 février 2010, *Le Nouveau Réveil*, favorable au PDCI, titrait : « Le FPI déclare la guerre à Compaoré et à Soro ».

¹⁰⁰ Entretien téléphonique de Crisis Group, 4 novembre 2009.

¹⁰¹ Voir le Briefing de Crisis Group, *Côte d'Ivoire : les impératifs de la sortie de crise*, op. cit.

que ainsi que des pénuries d'eau, elles aussi inhabituelles. Ces pénuries ont entamé un peu plus encore la santé de l'économie et le moral des Ivoiriens. Le report du scrutin présidentiel bloque les investissements étrangers et une partie importante de l'aide internationale.¹⁰² Plus l'élection sera retardée, moins l'économie ivoirienne aura de chance de bénéficier d'un bol d'air venu de l'extérieur.

Or, de nombreux Ivoiriens voient dans la tenue de la présidentielle un espoir de redémarrage économique et d'une amélioration de leurs conditions de vie. Si cet espoir est déçu une nouvelle fois, les mouvements de protestations risquent de se multiplier. L'opposition aura alors d'autant plus de facilité à faire descendre ses militants dans la rue. Le régime en place semble d'ailleurs se préparer à une telle éventualité puisqu'il a importé d'importants stocks de matériel anti-émeute.¹⁰³ Si l'élection n'a pas eu lieu en octobre 2010, le président Gbagbo entamera alors un second mandat « cadeau ».¹⁰⁴ Il perdra un peu plus de sa légitimité. Ce qui ouvrira la voie à des pressions supplémentaires de l'opposition, à un pourrissement du climat et à un rétrécissement du canal de négociation.

L'opposition pouvant alors menacer de boycotter un processus qui aura perdu une grande partie de son sens et de sa validité. Si les deux principaux partis d'opposition décident de ne pas participer à l'élection, le président Gbagbo pourra certes se faire facilement réélire, mais comme en 2000 il sera illégitime et contesté. La Côte d'Ivoire reviendra alors à la situation de crise politique qui a conduit à la tentative de coup d'Etat de septembre 2002.

Arbitre de l'élection, le Premier ministre sera quant à lui dans une position inconfortable. S'il reste, il se mettra en porte-à-faux avec sa base qui pourra lui reprocher de faire le jeu d'un président qui n'a honoré aucune des promesses de l'APO. S'il part, cela impliquera une rupture de

l'APO car son fondement repose sur un partage du pouvoir entre les deux belligérants. La non-tenue de l'élection aura aussi un impact négatif sur la réunification du pays. Il y a un danger pour la moitié nord de la Côte d'Ivoire de s'enfoncer doucement dans une sorte de sécession de fait. Il n'y a jamais eu de revendication autonomiste de la part des FN, bien au contraire. Mais à force de vivre, plus ou moins séparée du Sud, cette vaste zone risque de s'habituer à exister seule, à se détacher de l'Etat central et, à la longue, à ne plus faire vraiment partie de la Côte d'Ivoire.

B. QUATRE SCENARII AUTOUR DU VOTE

La future présidentielle offre au moins deux certitudes : la période qui suivra le vote sera tendue et un fort risque de contestation des résultats pèse sur le scrutin. Parmi les quatre cas de figure analysés dans ce chapitre, deux sont plus dangereux que les autres.

La victoire de l'un des trois principaux candidats au premier tour posera problèmes car elle bouleversera l'ordre politique actuel qui donne environ un tiers des votes à chacune des trois grandes formations politiques ivoiriennes. Leurs militants sont absolument convaincus que cet ordre va perdurer. Une victoire de l'un des trois camps au premier tour sera donc accueillie avec énormément de suspicion par les deux autres.

Le second scénario à redouter est une confrontation directe au second tour entre le RDR et le FPI, les deux pôles les plus antagonistes de l'échiquier politique. Ce cas de figure conduira à une amplification du débat sur la nationalité car le candidat du RDR, Alassane Ouattara, reste pour beaucoup d'électeurs, notamment du FPI, un « étranger » qui ne peut en aucun cas présider la Côte d'Ivoire.

1. Gbagbo gagne au premier tour

Ce scénario, peu probable, implique un risque sécuritaire important. Laurent Gbagbo aimerait l'emporter au premier tour afin d'asseoir sa légitimité. Il parie sur un épuisement de ses adversaires au terme d'une interminable campagne. Cette stratégie a pour le moment échoué. Il n'a pas remporté le bras de fer engagé avec ses deux adversaires après la dissolution de la CEI et du gouvernement. Le RHDP a montré qu'il avait des ressources, et notamment la capacité de mobiliser ses militants. Au-delà de cet aspect conjoncturel, la carte politique ivoirienne ne permet guère au président d'espérer un premier tour victorieux. Pour réaliser cet exploit, il faudrait qu'il obtienne, dès la première manche, un score supérieur de plus de 25

¹⁰² En visite en Côte d'Ivoire le 24 mars 2010, le président de la section Afrique du patronat français, Patrick Lucas, a indiqué que l'organisation du scrutin constituera « le point de démarrage pour toutes les séries d'investissements » dans ce pays. « Le scrutin présidentiel pour le décollage économique », Agence France-Presse, 24 mars 2010. Les Etats-Unis conditionnent eux aussi la reprise de leur coopération à l'organisation de la présidentielle. Entretien de Crisis Group, diplomate américain, Abidjan, janvier 2009.

¹⁰³ Dans un rapport publié le 27 octobre 2009 et adressé au Conseil de sécurité, le panel d'experts de l'ONU note: « Le gouvernement craint des manifestations d'opposition violentes dans le sud du pays, ce qui l'a incité à commencer à rééquiper certaines de ses forces de sécurité en matériel antiémeutes et pourrait l'amener à importer des armes dans un avenir proche ».

¹⁰⁴ Nom donné dans les rues d'Abidjan au mandat actuel de Laurent Gbagbo. Elu en 2000 pour cinq ans, il s'est en effet maintenu au pouvoir après l'expiration de ce mandat sans passer par le suffrage universel.

points à celui réalisé par le FPI aux municipales de 2001.¹⁰⁵ Il est possible qu'il fasse le plein toutes les voix des régions qui lui sont traditionnellement fidèles, à l'Ouest et à Abidjan. Mais on voit mal comment il pourra trouver suffisamment d'électeurs pour capter plus de 50 pour cent des suffrages au premier tour.

Cela nécessiterait qu'il attire à lui plus de 15 pour cent de l'électorat de ses deux adversaires directs et qu'il grignote le reste sur le vote des indépendants. Même les sondages les plus optimistes pour le président Gbagbo lui accordent autour de 40 pour cent au premier tour.¹⁰⁶ La majorité de ces enquêtes d'opinion ont été réalisées en 2009, avant le débat sur la viabilité de la liste électorale, la dissolution de la CEI et les violences qui l'ont suivie. Or, les incidents du mois de février ajoutés au retour du thème de l'ivoirité ont eu pour effet de pousser les électeurs à camper sur leur position et rendent difficile un élargissement de la base électorale au delà de son propre camp.¹⁰⁷ S'ajoute à ce fait, un marasme économique entraînant chez de nombreux électeurs de la méfiance ou de la colère vis-à-vis du président.¹⁰⁸

Le PDCI et le RDR auront beaucoup de mal à reconnaître un succès de Laurent Gbagbo au premier tour. La contestation qui pourrait en être la conséquence prendrait au moins deux formes dangereuses. La première est le rejet spontané d'une victoire trop sèche de Laurent Gbagbo par la base du RDR, particulièrement par les jeunes militants de ce parti à Abidjan et dans le Centre ouest. Ce rejet peut se traduire par des violences sporadiques sous forme d'émeutes spontanées. La seconde est une réaction organisée sous la forme de manifestations de rue par les deux perdants comme celles du mois de février.

La victoire de la mouvance présidentielle au premier tour aura aussi pour conséquence d'entraîner un raidissement de l'aile dure des FN. Cette partie du mouvement rebelle a, entre autres, pris les armes en opposition à une figure honnie, celle du président Gbagbo, considérée comme il-

légitime et parangon de la politique d'ivoirité.¹⁰⁹ Les membres des FN les plus durs n'accordent aucune confiance à l'actuel président. La suspicion de fraude au premier tour amplifiera encore un peu plus cette méfiance.

2. Second tour Gbagbo/Bédié

Les différents sondages effectués au cours de l'année 2009 et au début 2010 donnent la plus forte chance à ce scénario qui, des quatre, pose le moins de problèmes sécuritaires, sauf si Gbagbo perd. Si Laurent Gbagbo l'emporte au terme d'un second tour transparent, on voit mal comment le PDCI pourra contester autrement que par les mots cette victoire. Le PDCI, parti légaliste et institutionnel, n'a pas une culture de la prise du pouvoir par la rue et dispose par ailleurs de très peu de savoir faire en la matière.¹¹⁰ Il a en outre peu de relais dans une armée qu'il a tenue à l'écart durant toutes ses années passées au pouvoir. En cas de victoire contestable de Laurent Gbagbo, le PDCI peut appeler ses partisans à descendre dans la rue. Pour que ses manifestations aient un impact significatif, il devra compter sur ses alliés du RDR. Lors des manifestations qui ont suivi le 12 février se sont les militants du RDR qui ont, comme à Gagnoa, été le moteur de la contestation, pas ceux du PDCI.

Quoi qu'il en soit, Laurent Gbagbo aura du mal à l'emporter contre le candidat Bédié. Les petits partis indépendants voteront plus volontiers pour le PDCI. Deux de ces partis, l'UDPCI et le MFA sont membres du RHDP. Et surtout, une partie des militants du RDR, animée par un réflexe de rejet de l'actuel président, votera pour le candidat du PDCI. Henri Konan Bédié aura donc plus de facilité que son adversaire à gagner une partie de l'électorat d'une des deux autres grandes formations politiques, ce qui est en fait la clef de la victoire électorale en Côte d'Ivoire.

Il est très difficile de prévoir le choix qu'arrêtera le président Gbagbo en cas de retour aux affaires du PDCI. Sans affirmer à priori que le parti présidentiel a la volonté de ne pas quitter de pouvoir s'il perd, on peut au moins affirmer, faits à l'appui, qu'il s'est donné les moyens de s'y maintenir. Il maîtrise l'appareil de sécurité et contrôle directement des milices comme celles des jeunes patriotes.

¹⁰⁵ Le RDR est sorti vainqueur des municipales du 25 mars 2001 en remportant 27,2 pour cent des suffrages, suivi par le PDCI (26,9), le FPI (25,2) et les partis indépendants (21,1).

¹⁰⁶ Deux sondages, réalisés en 2009 par l'institut TNS-Sofres attribuent plus de 40 pour cent à Laurent Gbagbo au premier tour de la présidentielle. Dans ces deux enquêtes d'opinion, Henri Konan Bédié arrive en seconde position et Alassane Ouattara en troisième position. Selon *La Lettre du Continent*, un autre sondage réalisé fin 2009 par le cabinet Liaison Marketing arrive aux mêmes conclusions ; un dernier sondage réalisé par TNS-Sofres en mars 2010 confirme l'avance de Laurent Gbagbo.

¹⁰⁷ Entretien de Crisis Group, responsable administratif local, Toulépleu, février 2010.

¹⁰⁸ Entretien de Crisis Group, responsable de la société civile, Abidjan, 9 février 2010.

¹⁰⁹ Au début de la guerre entre octobre 2002 et le printemps 2003, l'analyste de Crisis Group a rencontré, à de nombreuses reprises, des membres du MPC (composante principale du mouvement qui deviendra ensuite les FN) qui exhibaient une balle en affirmant qu'ils la conservaient pour donner le coup de grâce au président Gbagbo.

¹¹⁰ Le PDCI a eu recours à des nervis au début des années 1990. En perte de vitesse, le parti de Félix Houphouët-Boigny a recruté des « loubards » pour contrer les actions violentes des militants de la FESCI et les manifestations du FPI. Voir Claudine Vidal, « La brutalisation du champ politique ivoirien, 1990-2003 », *Revue africaine de sociologie*, no. 7, 2003.

De plus, il possède une culture de contestation violente, héritée de ses années de flirt avec le marxisme-léninisme. Enfin, au plan institutionnel, le président a nommé Paul Yao n'Dré, un de ses proches à la tête du Conseil constitutionnel, l'organe qui valide le résultat du scrutin.¹¹¹ La possibilité d'un changement illégal des résultats du scrutin comparable au scénario kényan de 2007 est donc très réelle.¹¹²

3. Second tour Gbagbo/Ouattara

Vainqueur des municipales de 2001, le RDR est un parti bien structuré qui peut compter sur un bastion électoral homogène au Nord et une présence importante dans les grandes villes du Sud et du Centre ouest. Sur la base de ces deux atouts, la présence du candidat du RDR au second tour est une possibilité. Mais sa victoire contre le président sortant au second tour est improbable. Pour de nombreux électeurs, Alassane Ouattara n'est toujours pas Ivoirien et n'a pu obtenir le droit de se présenter qu'aux termes des circonstances exceptionnelles imposées par la crise. Cette opinion est largement répandue au sein la base électoral du FPI, qui lui attribue, en plus de ce « défaut de nationalité », la responsabilité de la guerre. Cette opinion est aussi partagée par une partie importante des électeurs du PDCI. Dans le cas d'un second tour Gbagbo/Ouattara, le report des voix du PDCI sur le candidat du RDR est donc beaucoup moins évident que le contraire.

Quelque soit le vainqueur, un second tour entre l'actuel président et l'ancien Premier ministre ivoirien est le scénario le plus dangereux de cette présidentielle. Une telle confrontation mettra inmanquablement la nationalité au centre de la campagne électorale. Contre Henri Konan Bédié, le FPI n'a guère d'autre choix que de se présenter comme le parti du changement contre le retour aux affaires de « l'ancien régime ». Opposé à Alassane Ouattara, le camp présidentiel utilisera l'argumentaire nationaliste que ses organes de presse exploitent déjà régulièrement, en mettant ouvertement – ou par insinuation – en doute la nationalité du candidat Ouattara.¹¹³

Un second tour opposant le FPI au RDR renferme donc d'abord le risque d'une campagne difficile. Cette campagne posera des problèmes de sécurité dans le Grand Ouest où les milices pro-gouvernementales pourraient ne pas accepter que le candidat du RDR mène sa campagne. A l'inverse dans le Nord du pays, il sera délicat pour les responsables du FPI de développer en public le thème de

la nationalité douteuse d'Alassane Ouattara sans risquer de heurter la population locale. La période postélectorale recèle elle aussi un fort potentiel de troubles. La nationalité et l'identité sont des moteurs puissants de la violence. Le passé sanglant qui lie le RDR et le FPI en apporte malheureusement la preuve. La peur et le désir de vengeance sont partagés par de nombreux militants des deux camps. De plus, ces militants cohabitent dans les principales zones à risque du pays, comme Abidjan ou le Centre ouest.

4. Gbagbo perd au premier tour, second tour Bédié/Ouattara

Si la crise sociale et économique perdure, une défaite de Laurent Gbagbo au premier tour est une possibilité. Le président prend le risque de devenir très impopulaire alors qu'il dispose d'une base électoral traditionnelle plus réduite que celle de ses deux adversaires. L'aile dure du camp présidentiel aura du mal à accepter une défaite de son candidat au premier tour même si elle est légitime. S'il choisit de suivre l'option du maintien au pouvoir et de l'affrontement, Laurent Gbagbo pourra utiliser ce sentiment d'invincibilité de ses partisans les plus durs afin de créer une situation insurrectionnelle qui lui permettra, par exemple, de se maintenir au pouvoir en se présentant comme le garant de l'ordre public.

Une défaite de Laurent Gbagbo au premier tour serait très probable si le RHDP arrivait à présenter un candidat unique. Cette hypothèse est cependant peu probable du fait du passé tumultueux qui lie les deux hommes et leurs formations politiques. PDCI et RDR partagent une racine commune mais des trajectoires très opposées.¹¹⁴ Les deux hommes ont ensuite un agenda personnel qui rend très difficile cette alliance. Privé de candidature à deux reprises, Alassane Ouattara a une occasion unique de briguer la magistrature suprême. Exclu du pouvoir par le coup de décembre 1999, Henri Konan Bédié veut laver cet affront.

La position très rigide des trois candidats qui veulent tous l'emporter et être seul à la tête de l'exécutif rend très improbable la possibilité d'un arrangement politique qui conduirait au partage du pouvoir après les élections. D'autant plus que le gouvernement d'union qui est sorti de l'APO a montré ses limites. Pour de nombreux Ivoiriens et membres de la communauté internationale, les

¹¹¹ Voir Depagne, « Côte d'Ivoire : Pour une liste électorale inclusive », op. cit.

¹¹² Voir le rapport Afrique de Crisis Group n°137, *Kenya in crisis*, 21 février 2008.

¹¹³ « Alassane est bien un Burkinabé », *Notre Voie*, 10 décembre 2009.

¹¹⁴ Le RDR est né d'une scission du PDCI en septembre 1994. De nombreux électeurs du RDR se souviennent avec amertume que c'est la campagne sur le thème de l'ivoirité initiée par Henri Konan Bédié qui a contribué à la disqualification de leur parti et du candidat Alassane Ouattara lors des deux présidentielles de 1995 et de 2000. A l'inverse, cette campagne de dénigrement a laissé des traces au sein de l'électorat traditionnel du PDCI qui a toujours du mal à considérer « ADO » comme un Ivoirien à part entière.

ministres du gouvernement actuel sont en effet plus occupés à jouer le jeu de leurs partis qu'à prendre en compte l'intérêt général. Le camp présidentiel a fait de cette faiblesse l'un de ses arguments de campagne en affirmant à maintes reprises que le partage du pouvoir l'avait empêché de gouverner et qu'il entendait assumer seul l'exercice du pouvoir si Laurent Gbagbo est élu.

Un second tour Bédié/Ouattara pourrait être l'occasion d'un effet multiplicateur de l'argumentaire sur la nationalité. Le candidat du PDCI pourra activer comme il l'avait fait au milieu des années 1990 l'argument de l'ivoirité et la mise en cause des origines du candidat Ouattara. Doublement alimentée par le FPI et le PDCI, la question de l'identité, prendrait alors une ampleur suffisante pour susciter de nouvelles violences.

VI. MESURES A PRENDRE POUR PREVENIR LA VIOLENCE

A. UNE LISTE CONSENSUELLE ET UN PLAN LOGISTIQUE

Le 3 mai 2010, le président de la CEI et le Premier ministre ont annoncé la réouverture de la période du contentieux portant sur la liste des 1,03 millions. A compter du 10 mai prochain, ces inscrits disposeront de dix jours pour faire leurs réclamations. Cette mesure n'est pas réaliste en termes de temps. On voit mal, en effet, comment la CEI va gérer plusieurs centaines de milliers de dossiers en une dizaine de jours seulement. Le délai accordé aux inscrits afin d'apporter les preuves de leur nationalité doit être prolongé. Absente du train des mesures annoncées, la question de la liste des 5,3 millions doit elle aussi faire l'objet d'une annonce claire, tant sur la méthode que sur le calendrier.

Cette courte période de contentieux prévoit la mise en place de 415 « comités de réclamations » qui intégreront, en plus de ceux de la CEI et de la CNSI, des agents de l'INS et de l'Office national d'identification (ONI), deux structures réputées proches du pouvoir. Là encore, on voit mal comment ces commissions pourront être mises en place en cinq jours ouvrables. Il semble que les mesures annoncées par la primature et la CEI aient été prises dans le but unique de faire redémarrer, à tous prix, le processus sans prendre en compte les obstacles qu'elles pourront générer dans le futur. Acculé, le Premier ministre tente de maintenir en vie le processus électoral tandis que la présidence, qui ne lâche rien sur l'essentiel, donne son feu vert pour l'adoption de dispositions qui, à terme, pourraient poser plus de problèmes qu'elles n'en règlent.

Plutôt que d'annoncer des mesures peu réalistes, la nouvelle CEI gagnerait à modifier ses méthodes de travail. L'ancienne CEI souffrait de son incapacité à planifier deux opérations différentes en même temps. La nouvelle CEI doit se donner les moyens de produire la liste définitive tout en élaborant un plan logistique pour la distribution du matériel et la centralisation des résultats. De même, il lui faut changer le mode de rémunération de ses cadres et instaurer un système de primes ou de sanctions financières liées à l'obtention de résultats concrets.

Une fois ses méthodes de travail redéfinies, la nouvelle CEI aura pour impératif de finaliser la production d'une liste électorale consensuelle et définitive. En l'état actuel, cette liste ne pourra être produite sans un changement d'attitude du camp présidentiel. Ce dernier doit revenir sur son désir de faire un audit de la liste des 5,3 millions d'électeurs au prétexte que celle-ci comporterait des étrangers. Techniquement cette opération est difficilement réalisable. Elle consisterait en effet à vérifier manuellement les extraits

de naissance utilisés pour l'enrôlement car une très faible partie de l'état civil ivoirien est informatisé.

De plus, cette demande du FPI va à l'encontre d'un mode opératoire qui a été adopté par l'ensemble des partis politiques, FPI compris, et qui a permis la production d'une liste qui est déjà relativement courte dans un pays d'environ 20 millions d'habitants. Pour ces deux raisons, cette proposition sera très difficilement acceptée par l'opposition.

Si cette exigence est maintenue, elle risque de mener à une impasse ou à la production d'une liste non consensuelle. La liste de 5,3 millions doit être considérée comme un acquis par l'ensemble des partis politiques. Faute de quoi, la nouvelle CEI pourrait passer encore plusieurs mois à produire cette liste et laisser le champ libre à de nouvelles tensions.

La période de règlement du contentieux sur la liste des 5,3 millions, qui va être ouverte pour une période encore indéterminée et selon des modalités qui restent à définir, doit se faire conformément au mode opératoire agréé par l'ensemble des partis politiques. Il faut qu'il laisse la possibilité aux citoyens qui le désirent de demander la radiation des enrôlés se trouvant sur la liste mais avec des preuves écrites pour accompagner cette demande. Le mode opératoire prévoyant que les inscrits contestés puissent faire appel devant un tribunal doit être maintenu. Cette opération elle-même est potentiellement sensible et doit être sécurisée, notamment par le déploiement immédiat des forces impartiales devant les bureaux de vote et les tribunaux les plus sensibles. Ces lieux doivent faire l'objet d'une identification précise préalable.

A partir de la liste définitive, la CEI a la responsabilité d'établir rapidement une carte précise des bureaux de votes. Cette étape est tout aussi urgente que la production de la liste définitive. Pour bien planifier ce scrutin complexe, la CEI doit avoir une idée précise de son rôle dans la distribution des cartes d'électeurs, dans la ventilation du matériel électoral et sur la manière dont elle va centraliser et compter les suffrages.

Grace à ce plan logistique, la CEI pourra adresser une demande précise d'aide à l'ONUCI et profiter au mieux de cette collaboration. Pour les opérations de distribution du matériel électoral, les FN doivent aussi apporter leur contribution en s'engageant à lever tous les barrages routiers qui pourraient retarder ou entraver la bonne circulation des véhicules de la CEI dans les régions sous leur contrôle.

La nouvelle CEI doit mieux communiquer que l'ancienne. Le plan de distribution du matériel doit être soumis aux autorités administratives locales, notamment aux maires et aux présidents des CEI locales. Jusqu'à présent, ces autorités ont été très peu informées du déroulement de la future élection. Or, en cas de problèmes au niveau local,

leur aide pourra être précieuse ne serait-ce que par leur connaissance du terrain. De même, le plan de distribution des cartes électorales doit s'accompagner d'une vaste opération de communication permettant aux citoyens de connaître le lieu et les modalités exactes de retrait de leur carte.

B. SAUVEGARDER L'ESPRIT DE COMPROMIS

Les acteurs politiques ivoiriens doivent tout faire pour garder ouvert le canal de négociation instauré par l'APO. Cela passe d'abord par le respect du code de bonne conduite. Le code a été violé à plusieurs reprises par tous les partis qui semblent l'avoir oublié. Une réunion spéciale du CPC autour de ce code de bonne conduite et de la nécessité de son respect devrait être organisée, peu avant le démarrage de la campagne, afin que les principaux chefs de partis se réengagent devant l'opinion ivoirienne et la communauté internationale à adopter un comportement digne de leur fonction.

Dans l'immédiat, il faut que ces leaders mettent de côté l'argumentaire nationaliste et reviennent au climat qui prévalait dans les mois qui ont suivi la signature de l'APO. A cette époque, le discours nationaliste n'avait plus de place dans le débat. Ce qui prouve que ce discours n'est pas une fatalité en Côte d'Ivoire mais bel et bien l'objet d'une instrumentalisation politique. Contrôlée et financée par les partis politiques, la presse écrite est un des principaux vecteurs de ce discours dangereux.

En aval, il appartient à toutes les tendances de montrer leur volonté d'aller à une élection pacifiée en interdisant la publication de tels propos dans des journaux qui leur sont attachés. En amont, il incombe aux organes de régulations des médias de faire leur travail et de sanctionner l'ensemble des médias, écrit et audiovisuel (y compris ceux qui sont liés au camp présidentiel), qui indexe une communauté ou un individu pour sa supposée qualité d'étranger.

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, Choi Young Jin, a un rôle à jouer dans cette régulation des médias. L'impartialité des médias et la paix font partie des cinq critères de sa certification.¹¹⁵ Conformément à son mandat, le certificateur n'a l'obligation de se prononcer explicitement que deux fois durant le processus, pour valider la liste définitive et les résultats. Mais rien ne l'empêche de rappeler publiquement et explicitement à l'ordre les médias qui jettent de l'huile sur le feu et portent ainsi atteinte à stabilité de la Côte d'Ivoire.

L'ensemble des membres de la communauté internationale doit stimuler l'engagement des partis politiques ivoiriens à accepter les résultats de l'élection dès qu'ils auront été

¹¹⁵ Ces cinq critères sont la paix, l'inclusion, les médias d'Etat, la liste électorale et les résultats.

certifiés par le Représentant spécial du Secrétaire général. En particulier, la communauté internationale doit prendre une position commune décrivant les sanctions auxquelles s'exposent ceux qui contesteront violemment le résultat du scrutin.

C. CLARIFIER LE PLAN DE SECURISATION

La première étape de ce volet sécuritaire est de donner une réalité à la force mixte, qui constitue l'axe central du plan de sécurisation. A cette fin, le gouvernement ivoirien débloquera un budget de fonctionnement pour que cette force soit rapidement opérationnelle. Ce budget servira à payer les soldes des éléments FN incorporés dans cette unité pour créer une égalité de rémunération avec leurs collègues des FDS. Cette égalité de traitement est une des bases de la cohésion de la force mixte. Il doit ensuite servir à équiper la force en locaux, en moyens logistiques, notamment en transports et en outils de communication. Les FN peuvent apporter leur contribution en libérant des locaux administratifs qu'elles occupent dans plusieurs villes de la zone CNO et en réaffectant ces locaux aux membres de la force.

Cette force devra recevoir une mission clairement définie ainsi qu'une formation adaptée à son accomplissement. Il n'est en effet pas évident que ces éléments recrutés au sein de la rébellion et des FDS soient rompus à une tâche aussi spécifique que la sécurisation d'un scrutin électoral. En route depuis le mois de mai 2008, la mise en place de la force mixte doit être accélérée. A la fois pour avoir le temps de former ses membres, pour que ceux-ci puissent apprendre à travailler ensemble et pour donner une crédibilité à ce projet.

Le calendrier précis du plan de sécurisation, qui doit comprendre la répartition des tâches de chaque force ainsi que leur affectation géographique, dépend en grande partie de la définition de la composition et de la mission de cette force mixte. Ces deux éléments conditionnent aussi l'établissement d'une chaîne de commandement et de coordination des actions afin que les trois forces de maintien de l'ordre puissent travailler de concert. Les FDS devront apporter une réponse proportionnée aux manifestations à caractère politique, spécialement à Abidjan et dans le Centre ouest, théâtre des manifestations les plus dures. Les autorités ivoiriennes ne doivent plus avoir recours à l'emploi d'unités comme le CECOS, spécialisée dans la lutte contre le grand banditisme, pour encadrer des manifestations politiques. Des sanctions doivent aussi être appliquées contre les éléments des forces de sécurité qui se rendront coupables de tirs à balles réelles sur la foule.

Un des rôles spécifiques de l'ONUCI est d'assurer la protection de tous les candidats durant la campagne. Elle doit aussi renforcer la protection du Premier ministre et de ses

plus proches collaborateurs lors de leur déplacement dans le Nord du pays, afin d'éviter qu'un attentat comme celui de juin 2007, ne se reproduise. Le renforcement de cette protection peut se faire à un niveau direct en ajoutant des hommes autour du chef du gouvernement. Il peut aussi se faire grâce à un travail d'information et de surveillance de la zone qui pourra être rempli à la fois par les membres de l'ONUCI mais aussi par la petite structure de renseignements que possède la force Licorne dans la région.

Concernant la sécurisation de l'Ouest, il appartient au gouvernement de rétablir l'état de droit dans le Grand Ouest en y affectant plus d'éléments des FDS en leur donnant l'ordre impératif de mettre fin à la criminalité organisée par d'anciens membres des milices pro-gouvernementales. La région doit par ailleurs retrouver les moyens de juger sur place les auteurs de crimes, qu'il s'agisse de braquages ou de viols. A cet effet, un tribunal doit être réinstallé dans les plus brefs délais dans la région du Moyen Cavally où le niveau de criminalité doit diminuer pour préparer le terrain d'un scrutin pacifié.

En plus de ce travail de préparation, la région frontalière du Liberia doit faire l'objet de précautions particulières durant le déroulement du scrutin. Un temps à l'étude au sein de l'ONUCI, l'envoi d'hommes de la Mission des Nations unies au Liberia (UNMIL) a été abandonné faute de moyens humains suffisants. Cette option constituait pourtant une bonne manière de renforcer la présence de l'ONUCI dans la région la plus instable de la Côte d'Ivoire. Si elle ne peut disposer de forces supplémentaires de l'UNMIL, l'ONU doit débloquer un budget pour augmenter sa capacité policière en Côte d'Ivoire afin de sécuriser au mieux le Grand Ouest.

D. RENFORCER LA FACILITATION POLITIQUE DU PROCESSUS

Depuis un peu plus de trois ans, la facilitation politique du processus de sortie de crise est pilotée par le président burkinabé, Blaise Compaoré, et son représentant spécial à Abidjan, Boureima Badini. Jusqu'à présent cette facilitation a obtenu au moins un succès important: elle a réussi, grâce à une attitude très patiente et très conciliante à l'égard du président Gbagbo, à sauvegarder l'APO et à relancer le mécanisme de négociations quand celui-ci était en panne.

La médiation du président Compaoré s'appuie sur une stratégie de très long terme qui englobe non seulement la période électorale actuelle mais aussi la réunification du pays, la reconstruction du Nord de la Côte d'Ivoire, le règlement de la question de la nationalité et plus largement l'établissement de nouvelles relations entre les deux pays. Trop concentrée sur ce cadre de long terme, cette médiation a enregistré au moins un échec : elle n'a pas réussi à conduire le pays aux élections dans le délai qu'elle s'était

initialement fixé. Par peur de froisser certains acteurs ivoiriens et de nuire ainsi à son projet d'ensemble, elle n'exerce pas suffisamment de pressions sur les responsables ivoiriens et ne prend pas assez en compte l'urgence de la situation.

Cette médiation est aussi très personnalisée et tourne essentiellement autour du président Blaise Compaoré, par ailleurs médiateur de la crise guinéenne et candidat à sa propre succession en novembre 2010. Cette personnalisation pose deux difficultés. D'une part, la disponibilité du président burkinabé n'est pas toujours suffisante. D'autre part, il a tendance à faire cavalier seul et à peu coordonner son action avec le reste de la communauté internationale.

Pour palier à ces difficultés, il faut désormais considérer le renforcement de la médiation burkinabé et commencer le travail préparatoire pour l'envoi d'une mission du Panel des sages de l'Union africaine (UA) dont la prévention des violences électorales est l'une des priorités stratégiques. Cette mission pourrait en premier lieu définir avec les acteurs politiques ivoiriens les lignes rouges à ne pas franchir pendant la campagne, les opérations de votes et lors de l'annonce des résultats, puis contribuer à faciliter la résolution des disputes liées au processus électoral et prévenir toute escalade de violence. La situation politique ivoirienne en période électorale est trop dangereuse pour être abandonnée à elle-même.

Cette médiation de court terme devrait en outre pousser la communauté internationale à adopter une position commune et renforcer la coordination de ses interventions. Les membres de cette mission, pourront notamment rappeler aux responsables ivoiriens ce qu'ils risquent en se rendant coupables de violences verbales ou physiques pendant le processus électoral. La Côte d'Ivoire a souffert d'opérations de violences ethniques et de crimes politiques graves par le passé. Les responsables ivoiriens doivent être pleinement conscients que cette fois, de tels crimes ne resteront pas impunis s'ils venaient à se répéter.

Il est du ressort du Conseil de sécurité de l'ONU de hausser le ton à l'occasion de sa prochaine réunion sur la Côte d'Ivoire, le 31 mai prochain. Les membres du Conseil de sécurité doivent clairement exprimer l'éventualité de sanctions contre les individus, chef de milices ou responsables militaires et politiques, qui inciteraient leurs partisans à la violence au cours du processus de sortie de crise. De même, il appartient au Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU d'adapter son attitude à la situation présente. Celle-ci s'est considérablement détériorée depuis neuf mois. En conséquence, Choi Young Jin, doit réagir à cette détérioration en se prononçant plus fréquemment et fermement sur les actes posés par les responsables ivoiriens.

VII. CONCLUSION

Depuis le début de l'année 2010, la Côte d'Ivoire a amorcé un dangereux retour en arrière qui menace sa stabilité. Cette régression s'est illustrée par des violences et par un débat politique où se mélangent désormais surenchère verbale et discours xénophobe. Deux mois après la dissolution de la CEI et du gouvernement, les positions des uns et des autres n'ont pas évolué, en dépit de plusieurs réunions de haut niveau et des efforts de la médiation burkinabé.

Faute d'un compromis dans les semaines à venir, c'est l'ensemble du processus de sortie de crise qui pourrait voler en éclats. Car sans un déblocage négocié de la situation actuelle, la violence pourrait devenir une option. En coulisse, chaque acteur semble d'ailleurs se préparer à cette éventualité. L'opposition menace de redescendre dans la rue. L'aile dure des FN est allergique à l'évocation d'un désarmement et se cloître dans son fief. Le président Laurent Gbagbo, quant à lui, étudierait la possibilité d'une reconquête militaire de la zone contrôlée par l'ex-rébellion.

Il appartient à celui qui occupe la position politique la plus forte de créer les conditions d'une solution négociée. Le président Laurent Gbagbo doit revoir à la baisse ses revendications pour permettre à l'opposition de trouver son compte dans un compromis sur la liste électorale et la recomposition de la CEI. Il doit accepter de remettre honnêtement son mandat en jeu et comprendre qu'il se retrouvera dans une position illégitime et intenable s'il entame un second mandat en octobre 2010 sans être passé par le suffrage universel.

Ce compromis ne pourra être trouvé sans une implication et des pressions beaucoup plus fortes de la communauté internationale dont la position reste pour le moment trop souvent timide et mal coordonnée. Les principaux partenaires de la Côte d'Ivoire semblent finalement se satisfaire de la situation d'un pays dont la partie économiquement utile est toujours fonctionnelle. Les acteurs politiques ivoiriens sont aussi très habiles à convaincre ses représentants que finalement tout ira bien. La communauté internationale doit prendre la mesure réelle des risques qui pèsent sur le processus de sortie de crise ivoirien et agir avant que ce processus ne dérape et ne devienne incontrôlable.

Dakar/Bruxelles, 5 mai 2010

ANNEXE A

CARTE DE LA COTE D'IVOIRE



ANNEXE B

LISTE DES ACRONYMES

APO	Accord politique de Ouagadougou
AP-Wê	Alliance patriotique Wê
BAE	Brigade antiémeutes
CCI	Centre de commandement intégré
CECOS	Centre de commandement des opérations de sécurité
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEI	Commission électorale indépendante
CNCA	Conseil national de la communication audiovisuelle
CNO	Zone centre, nord et ouest
CNRD	Congrès national de la résistance pour la démocratie
CNSI	Commission nationale de supervision de l'identification
COJEP	Congrès panafricain des jeunes patriotes
CONARECI	Coalition nationale des résistants de Côte d'Ivoire
CPC	Cadre permanent de concertation
FDS	Forces de défense et de sécurité
FESCI	Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire
FLGO	Front de libération du Grand Ouest
FN	Forces Nouvelles, ex rébellion armée
FNPL	Front national patriotique du Liberia
FPI	Front populaire ivoirien, parti créé en 1982 par Laurent Gbagbo
GEPTO	Gbagbo élu au premier tour
GPP	Groupement des patriotes pour la paix
INS	Institut national de la statistique
JFPI	Jeunesse du Front populaire ivoirien
UDPCI	Union pour la paix et la démocratie en Côte d'Ivoire
MFA	Mouvement des forces d'avenir
MILOCI	Mouvement ivoirien pour la libération de l'Ouest de la Côte d'Ivoire
MJG	Mouvement « j'aime Gbagbo »
MPIGO	Mouvement patriotique ivoirien du Grand Ouest
ONI	Office national d'identification
ONUCI	Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire
PDCI	Parti démocratique de Côte d'Ivoire, ancien parti unique créé en 1946 par Félix Houphouët-Boigny
RDR	Rassemblement des républicains, parti d'Alassane Ouattara né d'une scission du PDCI en 1994
RHDP	Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix
RTI	Radio télévision ivoirienne
UA	Union africaine
UDPCI	Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire
UNMIL	Mission des Nations unies au Liberia
UPRGO	Union des patriotes pour la résistance du Grand Ouest